

Prêtre

aujourd'hui

REVUE D'ACTION CATHOLIQUE ET DE PASTORALE POPULAIRE

La J. O. C. et la coopération internationale

Emilie Arnould.

MAI
1963

Vol. XIII
No 5

- RELIGION ET GRATUITÉ
Jacques Gervais, o.m.i.
- CATHOLIQUES AMÉRICAINS
— MENTALITÉ CATHOLIQUE
Paul Schindler, s.j.

Rédaction et Administration
6901, rue St-Denis,
Montréal - 10, Qué.

Tél. : UN. 1-5721

DUCHESNEAU - TRUDEAU Limitée

Négociants et Importateurs

81 est, rue St-Paul

Montréal

M A N G E Z

CE QU'IL Y A DE MEILLEUR
"CROQUETTE"

- BISCUITS
- GÂTEAUX
- TARTES



Choisissez un Stuart... Il est plus succulent !

Hommages

RIMOUSKI TRANSPORT, Ltée

"Votre service préféré"

Rimouski, Qué.

Tél. : 723-3321

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

LA SAUVEGARDE

Siège Social — Montréal

Laboratoire DU-VAR Inc.

Manufacturier de Cosmétiques et de parfumerie

9100, Lajeunesse, Montréal Tél. : DUpont 8-8602

Les ecclésiastiques qui apprécient les bons vêtements
spécifient toujours la marque

Fashion-Craft

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

Téléphone : 285

CIMENT QUÉBEC Inc.

manufacturiers de ciment portland

SAINT-BASILE DE PORTNEUF, P. Q.

Un ciment de haute qualité ...

De plus en plus recherché ...

OVERNITE EXPRESS LIMITED

OTTAWA-HULL	PR. 7-4301	BUCKINGHAM	YU. 6-2012
MONTRÉAL	FE. 4-2210	ST-JÉRÔME	GE. 8-6007
TORONTO	EM. 2-2466	MANIWAKI	LE. 4800
HAWKESBURY	ME. 2-7210		

"LARGE OR SMALL WE HAUL IT ALL"

LE RESTAURANT ET CLUB LA FAYETTE

Trois salles :

Comptoir-lunch — Restaurant — Orgue électrique

Air climatisé

565-587 Boul. Charest Est, Québec 2, P.Q. Tél. : 522-2053

DOCTEUR
JEAN M. TREMBLAY
OPTOMÉTRISTE

chez

**EXAMEN
DE LA VUE**

AL. BENOIT-BENOIT PROTECTAL Inc.

1617, RUE ST-DENIS — VI. 2-4904

COLLET FRÈRES Limitée

Entrepreneurs généraux

OTTAWA — MONTRÉAL — QUÉBEC

Bureau Chef :

1978 Parthenais, Montréal

Tél. : LA. 6-4407

HUILE, BRULEURS • FUEL OIL, BURNERS

ELIECO

Joseph Elie

4135, rue Rouen, Montréal 4

CL. 4-7141*

MÉDARD BOURGAULT

Sculpture sur bois d'art religieux

Au service des Messieurs du Clergé et des Communautés Religieuses
35 ans d'expérience

St-Jean Port-Joli, Comté L'Islet

Tél. 295

CHANDELLERIE GAËTAN DUPUIS

A.D. 1949

505 rue Ste-Marguerite, St-Jérôme, P.Q.

Tél. : GE. 8-3710

sommaire

Volume XIII

No 5

Mai 1963

HORIZON

La J.O.C. et la coopération internationale *Emilie Arnould* 174

PASTORALE

Religion et gratuité Jacques Gervais, o.m.i. 185
Quelques portraits de jeunes travailleurs 198

SOCIOLOGIE

Catholiques américains — mentalité catholique
..... Paul Schindler, S.J. 206

VIE DES MOUVEMENTS

J'ai été témoin de son engagement Carmelle Benoît 210
La J.O.C. demande 2 semaines de congé culturel pour
chaque jeune travailleur 215

"Prêtre, Aujourd'hui" est sous la responsabilité des Aumôniers
nationaux et diocésains d'Action Catholique Ouvrière

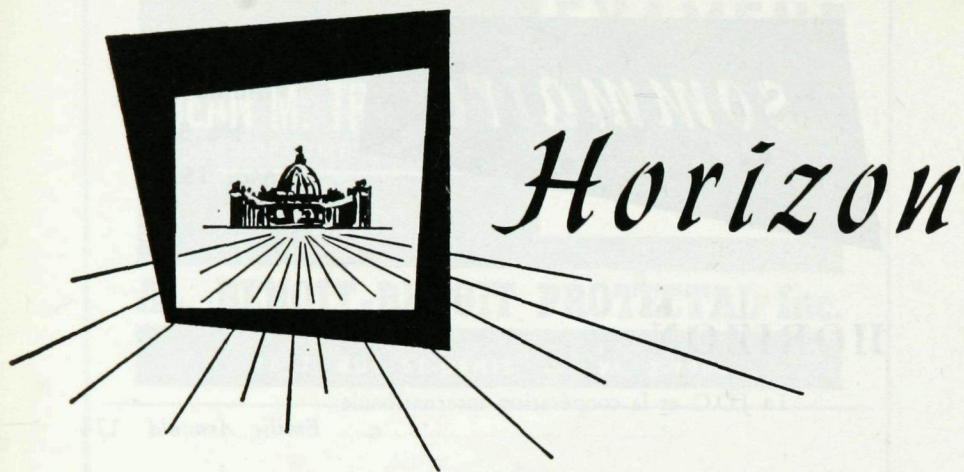
Rédaction et administration: 6901 rue St-Denis, Montréal 10, P.Q. Canada. CR.: 3-2891

Directeur : R.P. Roger Poirier, o.m.i. — Rédacteur : R.P. Paul-Emile Pelletier, o.m.i.

Administrateur: R.P. Jacques Lemay, o.m.i. — Publiciste: R.P. Paul-E. Deschênes, o.m.i.

Avec autorisation de l'Ordinaire — Abonnement régulier : \$3.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire
et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."



La J. O. C. et la coopération internationale ⁽¹⁾

Emilie Arnould.

Le Rayonnement belge

A une époque où il était rare d'entendre parler d'ouverture aux autres, à ceux qui n'étaient pas du milieu, à ceux qui étaient réputés non chrétiens, la J.O.C. pratiquait déjà largement cette ouverture. Elle allait à la découverte de l' "autre", sachant que Dieu a ses voies, qui ne sont pas les mêmes pour tous. Elle accordait aux non-chrétiens le bénéfice de la bonne foi et, souvent, elle appelait les non-pratiquants des "chrétiens qui s'ignorent" et qui, d'ailleurs, cultivaient souvent des vertus profondément chrétiennes d'entraide fraternelle et de charité, pendant qu'ils luttèrent honnêtement et courageusement pour la justice, comme cela se voit dans le monde ouvrier. Partant aussi de l'idée que c'est en aimant les hommes que l'on apprend à aimer Dieu, selon la parole du Père de Foucauld, la J.O.C. pouvait porter très loin son message dans la masse. C'est cette disponibilité à comprendre l'"autre" qui devait marquer, dès le début, la vocation internationale de la J.O.C.

(1) Cet article est reproduit de la revue "Evangéliser", janvier-février 1963. Avec la permission de la direction. "Evangéliser" est une très bonne revue d'action pastorale et apostolique publiée en Belgique, 40 Avenue de la Renaissance, Bruxelles 4.

Si la J.O.C. a pu, en si peu de temps, se répandre en trois continents, c'est à cause de cet esprit concrétisé dans :

- le respect de l'autre (savoir écouter),
- l'acceptation du jeune travailleur tel qu'il est,
- l'observation du réel, de la réalité ouvrière, en la regardant à la lumière de l'Évangile.

N'est-ce pas la formule jociste "voir, juger, agir" traduite en d'autres mots ? Il suffira d'élargir la formule en l'étendant aux autres pays.

Ce sens du dialogue, la J.O.C. l'a eu dès le début. Elle l'a porté auprès de tous les travailleurs, sans distinction de races, de couleurs, de langues, de religions, qui acceptent d'œuvrer avec elle d'après l'Évangile du Christ. La J.O.C. a eu cette grande force d'adaptation : aux U.S.A. et en Grande-Bretagne, elle travaille avec des protestants comme membres ou sympathisants, au Vietnam avec des bouddhistes, ailleurs avec des animistes, des païens, etc. Un certain nombre deviennent des militants et se convertissent. Au Congrès de Rome en 1957, on vit un Président national d'Afrique recevoir le baptême à 25 ans; de famille musulmane, il était demeuré catéchumène durant les 4 années de sa présidence jociste.

La J.O.C. était, de par sa nature même, prédisposée à devenir internationale. Il y a une grande analogie entre les problèmes ouvriers dans tous les pays du monde. D'ailleurs la plupart de ces problèmes, même à l'intérieur d'un pays, exigent, pour être résolus sérieusement, des solutions internationales. De plus, l'unification croissante de notre planète, le développement industriel et l'apparition du prolétariat constituent des phénomènes nouveaux qui ont aidé l'ouvrier à prendre conscience du rôle qu'il remplit dans la société moderne; il s'est rendu compte de la puissance économique et politique dont il dispose : une grève des mineurs ou des postiers peut paralyser la vie économique d'un pays.

Aujourd'hui, l'ouvrier sait aussi que l'industrie moderne est capable d'assurer à la masse une existence plus humaine. Enfin, c'est un fait que la psychologie ouvrière est très sensible à l'idée de solidarité mondiale et, partant, beaucoup plus prête à l'organisation.

Mais, pour pouvoir "exporter" la formule jociste au-delà des frontières, il faudra que la J.O.C. belge s'en tienne aux principes de base, sans vouloir imposer ses structures administratives, ni même ses services sociaux en relation étroite avec les besoins spécifiques du peuple belge et avec ses traditions historiques. Sa souplesse sera l'explication du succès.

Et les principes, révolutionnaires pour l'époque, sont une merveille de simplicité. Mais il fallait y penser, et c'est là toute l'originalité.

"C'est pour porter la bonne nouvelle aux pauvres, aux humbles, que le Père m'a envoyé." (Luc).

Telle est l'orientation de base qui a inspiré Mgr Cardijn ; il l'explicita comme suit :

- foi invincible dans l'origine divine, l'éminente dignité et la destinée éternelle du plus pauvre des travailleurs;
- nécessité d'un mouvement où les jeunes travailleurs entre eux, par eux et pour eux, travaillent à leur éducation intégrale visant tous les aspects de la vie naturelle et surnaturelle;
- nécessité d'influencer le milieu ouvrier, la vie ouvrière, la masse ouvrière dans un sens chrétien;
- la méthode de base doit s'inspirer de la formule "voir, juger, agir", car l'enquête et la revision de vie sont les grands moyens pédagogiques du jocisme.

En réalisant sa mission, la J.O.C. contribue à restaurer toutes choses dans le Christ et à bâtir un ordre social nouveau, basé sur l'Evangile et sur la doctrine sociale de l'Eglise.

A partir du moment où la J.O.C. s'en tient à l'essentiel, le jocisme est "marchandise d'exportation", — le mot a souvent été dit en réunion internationale, — encore que cette expression soit impropre, car chaque J.O.C. a jailli du dedans, de la base, à partir de ses problèmes nationaux. Dès lors il n'est pas étonnant que la J.O.C. ait commencé à voir le jour en France en 1928.

Au-delà de la France, la Suisse commençait très vite aussi : en 1934, la présidente de la J.O.C.F. belge remettait, à Genève, leur insigne aux 30 premières jocistes et, en 1936, la J.O.C. suisse organisait un congrès groupant 6,000 jocistes du pays et, déjà, plusieurs centaines de délégués étrangers venus notamment de France, du Luxembourg, de Hollande et de Belgique. A la même époque, le jocisme se développait en outre dans maints pays d'Europe.

En 1935, au congrès de la J.O.C. belge qui groupait près de 100,000 participants, on trouvait des délégations étrangères de 15 pays, dont la Colombie (avec 50 délégués), la France, la Suisse, l'Autriche, le Congo-Léo, la Yougoslavie, la Pologne, la Hongrie, le Luxembourg, le Canada, etc. Plusieurs laïcs et aumôniers étrangers prirent la parole au cours de

la session internationale d'étude qui suivit, et qui fut la première d'une longue série. Ces sessions, au nombre d'une trentaine au moins, continentales ou intercontinentales, auxquelles participèrent plusieurs dizaines de milliers de militants, ne furent possibles que grâce à l'entraide fraternelle de pays à pays. C'est le sens de la solidarité et de la responsabilité internationales, fortement ancré au coeur des militants, qui a permis pareil effort. C'est l'humble cotisation, offerte par des dizaines de milliers de jeunes travailleurs, qui constitue la base financière de ces rencontres. La Journée Internationale est l'occasion qui en renouvelle la mystique et la générosité chaque année.

De tout temps, la J.O.C. a attaché une grande importance à la formation des cadres et, pour ce faire, elle utilise partiellement les méthodes actives. C'est plutôt à l'occasion de réalisations concrètes autour de l'enquête-programme et de la revision de vie qu'elle forme ses militants.

Le Pèlerinage à Rome prévu pour 1939, comme le Congrès de 1957, ont été des occasions splendides d'étudier, durant les deux années préparatoires, l'Eglise, ses origines, son histoire — surtout l'histoire des martyrs (Colisée, catacombes). En même temps, les jocistes apprenaient à vivre en catholicité, ils apprenaient à aimer l'Eglise, à sentir comme l'Eglise et à devenir fiers de l'Eglise, alors que certains d'entre eux n'avaient connu, dans le milieu familial et de travail, que critiques et quolibets à propos de celle-ci. Aucun cours théorique seul n'aurait pu communiquer pareil ferveur ni pareil enthousiasme.

Dans un autre domaine, l'entraide jociste d'un pays à l'autre sera une école de civisme international. Depuis douze ans au moins la J.O.C. parle du problème des pays sous-développés, bien avant qu'il soit à l'ordre du jour d'autres Internationales ! Là encore, il ne s'agit pas d'un enseignement livresque, mais d'une recherche partant de la vie et aboutissant à l'action, à l'engagement jusqu'au sacrifice.

La parenthèse de la guerre

Mais, jusqu'ici, nous sommes toujours dans la première phase du rayonnement international de la J.O.C. belge : toutefois, celle-ci rayonnait jusqu'en Australie.

En effet, il me fut très agréable, en 1957 à Rome, d'entendre les Australiens me parler avec éloge de l'abbé Kothen, qu'ils connaissaient par l'intermédiaire de leurs aumôniers, et qui avait pu indirectement exercer une profonde influence apostolique sur les militants jocistes de là-bas. Le bien qui se fait a souvent plus de répercussions que nous ne l'imagi-

nons dans la grisaille de tous les jours, à travers les échecs apparents souvent plus nombreux que les petites réussites.

Quand la guerre éclata, en 1940, le chanoine Cardijn se chargea de l'assistance morale aux jeunes Belges évacués dans le sud de la France. En même temps la J.O.C. — et surtout la J.O.C.F. — organisèrent à Toulouse, où les secrétariats nationaux avaient émigré, un service de renseignements en vue d'aider des milliers de familles belges dispersées à se regrouper.

Durant ces années tragiques, la J.O.C., dont l'occupant avait interdit toutes les publications et toutes les manifestations publiques, trouvait une raison vitale de survivre et de s'étendre. Son fondateur connut une nouvelle captivité, de même que ses deux présidents masculins flamand et wallon. Car le mouvement jociste a donné de nombreuses conférences démasquant l'ordre nouveau du nazisme et le mouvement créa, dans son organisation, des services de résistance de toutes sortes. Entre autres, un service pour lutter contre le "Service du Travail Obligatoire" en Allemagne et une circulaire, qui fut célèbre en son temps, incita les servantes à résister aux Allemands et à ne pas partir, malgré les ordres formels de l'occupant qui procédait à leur recensement et les convoquait dans ses bureaux de la Werbestelle. La J.O.C.F. a été citée à plusieurs reprises, à cette époque, par les feuilles communistes clandestines, comme ayant eu le courage de diffuser des milliers de circulaires intitulées "On ne part pas!".

Toutes les instances du mouvement jociste et les initiatives personnelles du chanoine Cardijn ouvrirent alors journallement la porte à tous ceux qui se cachaient : Israélites, réfractaires, maquisards, évadés, agents des services secrets du gouvernement belge exilé à Londres, familles de prisonniers politiques, etc.

La J.O.C. payera d'ailleurs un très lourd et très glorieux tribut à la guerre; elle fera, le front haut, lors du congrès du 25 août 1945, le long appel de ses membres morts en première ligne dans les combats, comme dans les camps de concentration, les centres de déportation ou les armées de la libération.

Si nous nous attardons sur cette histoire de la guerre, c'est parce que nous tenons à démontrer que le jocisme, qui est comme naturellement international, est cependant fortement enraciné dans le contexte national et que le vrai patriotisme n'est pas un obstacle à l'esprit international ni au sens de la solidarité mondiale. Au contraire!

C'est ainsi que, dès la fin de la guerre, la J.O.C. belge eut la volonté

de rétablir au plus tôt les contacts au plan international. Nous avons trop souffert de la coupure; trop de préjugés et de haines s'étaient installés dans la psychologie des vainqueurs et des vaincus. Il fallait rétablir le dialogue, sous peine de ne plus être une vraie J.O.C. qui accepte les gens tels qu'ils sont, qui les aime tels qu'ils sont et qui veut les aider à devenir meilleurs.

Vers l'action internationale

Dès septembre 1945, une petite réunion internationale se tint à la Centrale Jociste, à Bruxelles, rassemblant les pays voisins : France, Angleterre, Luxembourg, Hollande, Suisse, et même le Canada, dont les délégués vinrent en avion militaire pour participer au Congrès belge qui avait eu lieu quelques jours auparavant ! La J.O.C. internationale commençait donc à se structurer lentement. Le Bureau international nommé à cette Semaine d'étude comprenait des dirigeants nationaux de France, d'Angleterre et de Belgique. C'est désormais de ce Bureau, doublé d'un Secrétariat international, que dépendit le travail de la J.O.C. jusqu'à l'élection du Premier Conseil Mondial qui se tiendra à Rome en septembre 1957.

Le premier geste de ce Bureau international fut de renouer les liens avec la J.O.C. allemande. Ces trois J.O.C. (Angleterre, France et Belgique) multiplièrent les visites en Allemagne, auprès des dirigeants et des militants qui, autant que nous, avaient souffert du nazisme. Pratiquant largement le pardon des offenses, ces trois J.O.C. voulaient faire de la J.O.C. allemande une J.O.C. solide et authentique : elles y ont réussi.

Cette main fraternellement tendue à la J.O.C. allemande avait aussi, du point de vue symbolique, une grande valeur : elle montrait la volonté de bâtir un mouvement international, dans le respect les uns des autres.

Au même moment, la Conférence internationale de la J.O.C. à Montréal se préparait; elle avait été apprêtée par la J.O.C. canadienne durant la guerre.

En effet, pendant que Bruxelles et l'Europe occidentale étaient occupées par les nazis, la J.O.C. canadienne, reprenant le flambeau, travaillait à la naissance du jocisme dans la plupart des pays de l'Amérique du Nord et du Sud; de plus, elle avait pris des contacts avec la Grande-Bretagne et plusieurs pays d'Asie. Enfin, avec une délicatesse dans la charité qui nous édifia tous, la J.O.C. canadienne avait demandé à ses membres — ils étaient déjà plus de 10,000 — des sacrifices financiers tels que chaque militant puisse

prendre en charge un dirigeant d'Europe participant à la Conférence et l'aider à se rééquiper au point de vue vestimentaire, — cadeau très bienvenu en juillet 1947. C'était déjà une première forme d'assistance d'un pays riche à un pays pauvre, car tous ces pays d'Europe étaient alors complètement ruinés. Les frais de voyage des Européens furent aussi pris en charge par le Mouvement canadien.

A ce Congrès, nous eûmes l'heureuse surprise de voir arriver 14 pays d'Amérique latine, 6 d'Afrique, 6 d'Asie et 12 d'Europe. La Conférence prenait une importance inattendue. Nous étions dans l'euphorie de la paix revenue, et la joie de nous retrouver tous ensemble, dans l'universalité du jocisme, nous mettait dans une atmosphère de ferveur et d'amitié rarement atteinte. Pendant cinq ans, nous avions été tellement repliés sur nous-mêmes, dans notre souffrance et dans les frontières d'un nationalisme exacerbé, que la joie de la rencontre prenait un sens exceptionnel.

Le Secrétariat international, toujours fixé à Bruxelles, devait avoir désormais une activité accrue, étant donné l'extension internationale du jocisme. Le Bureau international, nommé en 1947, fonctionne toujours quand, en 1950, au Collège Cardinal Mercier à Braine-l'Alleud, sont reçus les représentants de 45 pays qui se réclament de la J.O.C. Cette fois, ce sont tous les continents et toutes les races de la terre qui donnent à l'assemblée son visage impressionnant. L'universalité du problème de la jeunesse travailleuse apparaît à travers eux dans son incontestable unité et son étonnante diversité. Depuis peu, la présence des pays dits "de mission" ou "en voie de développement" apporte au jocisme des exigences et un témoignage nouveaux. La J.O.C. a désormais une vitalité irrécusable au Japon, au Sénégal, à l'Île Maurice, en Haïti, en Inde, aux Philippines, en Australie.

Pendant ce temps, Mgr Cardijn ne cesse de parcourir le monde. Lui qui, avant 1939, avait sillonné toutes les routes d'Europe, amplifie à 65 ans ses itinéraires qui, de plus en plus, deviennent intercontinentaux. De 1946 à 1962, il n'entreprendra pas moins de 12 grands voyages autour du monde, visitant les mouvements nationaux (une cinquantaine), les grands séminaires et prenant contact partout avec la Hiérarchie, parfois avec les autorités civiles, entre autres avec l'ONU, l'OIT, l'UNESCO.

L'action représentative

L'action représentative du Mouvement n'est ni superflue ni secondaire par rapport à sa vie normale. Elle commence à la base, dans les groupes d'action au travail, dans ceux des loisirs, dans le quartier ou-

vrier. . a fortiori sur le plan régional, national et international. Elle est en même temps une action revendicative de la J.O.C. et une recherche en vue de susciter la collaboration de personnes étrangères au Mouvement, d'organisations et d'institutions susceptibles de l'aider dans sa tâche.

Partie intégrante de la vie du mouvement, l'action représentative est aussi inspirée et guidée par la mission apostolique de la J.O.C. La revendication doit être l'expression d'une jeunesse travailleuse consciente et digne, qui se respecte et veut être respectée. La J.O.C. refuse toute démagogie, qui finirait d'ailleurs par faire des jocistes des aigris incapables de répondre à leur mission. L'action représentative doit être justifiée par des exigences profondément humaines et spirituelles, au-delà des politiques partisans. Cette action représentative est ainsi essentiellement éducative.

Dans cet ordre d'idées, la J.O.C. a accepté, dès le premier appel, la demande qui lui a été adressée par le Comité *ad hoc*, constitué en Angleterre au lendemain de la guerre, en vue de créer l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse (W.A.Y.). Dès juillet 1947, quelques dirigeants jocistes faisaient partie du Comité de fondation, à côté d'Anglais, de Hollandais, de Français et de Danois venus de tous les horizons philosophiques et politiques. Ne s'agissait-il pas d'une nouvelle forme de coopération internationale entre jeunes venant d'institutions différentes, formés par des systèmes philosophiques et religieux différents, mais s'efforçant de dépasser leurs différences en vue de mieux servir la paix enfin recouvrée et de travailler à l'éducation internationale des jeunes ?

Entraînés par cet apprentissage de la coopération internationale au sein de la W.A.Y. quelques dirigeants de la J.O.C. étaient prêts à représenter celle-ci à l'UNESCO, où il leur fut donné, sur un plan plus large encore, de travailler à la promotion de la jeunesse ouvrière au plan mondial.

En 1945 d'ailleurs, la J.O.C. avait été présente à la Conférence Internationale du Travail tenue à Paris; là aussi elle put recueillir des résultats appréciables de son travail, notamment la création d'un Conseil consultatif pour le travail juvénile, en même temps qu'une Recommandation concernant l'examen médical des jeunes, à l'ambauge — recommandation appliquée depuis lors dans des dizaines de pays.

A l'UNESCO, où elle est représentée sans interruption depuis 1946, la J.O.C. tient une place fort honorable. Elle jouit également de ce qu'on appelle le "Statut consultatif" auprès du Conseil économique et social de l'O.N.U. Enfin, elle siège à la Conférence des Organisations Internationales Catholiques depuis 1946 également.

L'action représentative pose des exigences; elle suppose une véritable compétence concernant les problèmes ouvriers, une compétence au niveau d'une politique globale de la jeunesse, une confrontation permanente avec les autres Mouvements de Jeunesse catholique et non catholique.

Faut-il ajouter que ledit travail représentatif ne se fait pas seulement vis-à-vis des institutions neutres, privées ou officielles, mais même à l'intérieur de l'Eglise catholique? Pour sauver la jeunesse ouvrière, il faut la collaboration de toute l'Eglise, de toute la communauté chrétienne, de toute la paroisse. Pour ramener un jeune travailleur au Christ, il faut que la paroisse soit, en quelque sorte, en état de mission. Il faut que cette communauté paroissiale soit vraiment accueillante et fraternelle, faute de quoi le travail des militants jocistes ne pourra jamais donner de résultats durables. C'est pourquoi la J.O.C. a multiplié ses appels depuis trente ans pour que la communauté chrétienne s'intéresse au salut de la jeunesse ouvrière et soit comme "mobilisée" pour travailler à ce salut, même si les jeunes travailleurs gardent la responsabilité première de cet apostolat.

Beaucoup de choses sont déjà changées sur ce chapitre, ne fût-ce que les horaires des messes, le renouveau liturgique, l'assouplissement du jeûne eucharistique rendant beaucoup plus facile aux travailleurs la participation au sacrifice de la messe et aux sacrements. La J.O.C. n'est pas étrangère, on le devine, à plusieurs de ces changements importants. Mais il reste à faire.

Est-il besoin de signaler que la J.O.C. internationale est aussi pour beaucoup dans l'élaboration de la grande encyclique *Mater et Magistra*? Nous touchons là du doigt, précisément, les résultats du travail représentatif qu'elle a mené avec persévérance depuis une trentaine d'années.

Une autre forme du rayonnement de la J.O.C. se trouve dans la naissance et le développement international des autres mouvements spécialisés d'Action catholique tant d'adultes que de jeunes (J.A.C., J.E.C., J.I.C., A.C.O., A.C.I.) qui ont repris, en les adaptant, ses principes de base.

N'est-ce pas aussi grâce au sillon creusé par la J.O.C. sur le plan international que ces mêmes mouvements ont pu s'introduire à l'UNESCO, à l'OIT, voire même à la Conférence des Organisations Internationales Catholiques où la J.O.C. a, depuis seize ans, joué un rôle extrêmement actif? Et ceci, n'est-il pas au bénéfice de la communauté chrétienne tout entière?

L'internationalisation de la J.O.C.

Le sommet de l'action jociste fut, peut-on dire, atteint lors du Rassemblement mondial, suivi du Conseil international, de Rome en 1957, rassemblement qui groupait 32,000 jeunes travailleurs de 56 pays.

La période de fondation est dépassée, nous vivons maintenant la période d'épanouissement. Celle-ci s'exprime surtout par l'aide aux pays sous-développés, pratiquée si largement par la J.O.C. depuis 1950; aide qui permit la création de nombreux services sociaux et culturels adaptés à chaque pays ainsi que l'envoi de près de deux cents militants jocistes en Asie, en Afrique et en Amérique latine, non pour diriger les mouvements débutants, mais pour se mettre au service de ces mouvements. Ces militants provenaient surtout de France, de Hollande, d'Allemagne, de Belgique, du Canada, d'Angleterre et d'Espagne; ils sont partis, acceptant de vivre dans des conditions matérielles très difficiles, prenant un métier et consacrant leurs loisirs, et surtout leurs vacances, à découvrir les dirigeants autochtones, à les lancer et à les conseiller dans l'organisation de leur mouvement. On n'a pas oublié le terrible accident de Casablanca dans lequel périrent trois dirigeants belges, en partance pour leur premier séjour au Congo, dans cet esprit de service missionnaire.

Depuis peu, la J.O.C. a décidé de créer un service international de formation et de développement communautaire, en vue de former plus sérieusement ces jeunes experts jocistes avant leur départ et en vue, également, de développer ce genre de service civil international.

C'est maintenant l'entraide fraternelle au sens plénier du mot car, désormais, il s'agit d'échanges multilatéraux; le service dans un sens unilatéral venant d'Europe vers les pays sous-développés est dépassé. D'ailleurs le Conseil de Rome (1957) a mis en place, par des élections libres, un statut officiel de la J.O.C. et un Comité vraiment représentatif. Depuis lors, le Comité international comprend 2 Asiatiques, 4 Américains (Nord et Sud), 4 Africains et 4 Européens. Au dernier Conseil international de Rio-de-Janeiro, le Bureau fut désigné comme suit : président, un Brésilien; vice-présidente, une jeune fille des Philippines; secrétaire général, un Allemand et secrétaire générale adjointe, une Canadienne.

La Belgique n'est même plus représentée au Bureau par des laïcs; peu importe, c'est elle qui a donné la J.O.C. au monde et à l'Eglise. Seuls les deux aumôniers sont belges : Mgr Cardijn et son adjoint, l'abbé Uylebroek (ancien jociste).

Dans toute la force du terme, la J.O.C. a été internationalisée. Tous

les continents sont mis sur le même pied; les pays les plus pauvres ont droit de cité comme les pays les plus riches : chacun peut traiter l'autre sur un vrai pied d'égalité. N'est-ce pas là l'aboutissement de l'esprit catholique et apostolique du jocisme ?

Voilà l'oeuvre internationale de Mgr Cardijn. Elle est profondément marquée par sa personne, car Mgr Cardijn est un de ces animateurs capable d'imprimer sa pensée à une oeuvre tout en laissant vraiment la responsabilité de celle-ci aux laïcs.

Mgr Cardijn a lutté sur tous les fronts de la vie du jeune travailleur : le travail, l'éducation, la famille, les loisirs, les lois sociales, la vie religieuse. Il a préconisé la solution d'un problème vital, en construisant la solution à l'échelle mondiale. C'est sans doute ce qui lui a valu de dialoguer dans la sympathie admirative avec un Jacques Maritain, un cardinal Montini, un Dr Carrel, un Maxence Van der Meersch, un David Morse, un Vittorino Veronese...

C'est pour reconnaître la valeur de sa pensée et de son oeuvre que neuf universités des U.S.A., du Canada, du Brésil, du Chili et de Belgique, lui ont décerné des doctorats *honoris causa*. Fait relativement rare, trois papes successivement, Pie XI, Pie XII et Jean XXIII, lui ont accordé une confiance totale.

Mgr Cardijn a compris l'un des plus grands problèmes de son temps. Il a travaillé à le résoudre à l'échelle internationale tout en restant fils soumis de l'Eglise et demeurant toujours extrêmement proche du plus humble des travailleurs.

LA CIE F.-X. DROLET

Atelier de mécanique et fonderie

Spécialité : ascenseurs

245, rue DU PONT, QUEBEC

Tél. : LA. 4-5257

F. BAILLARGEON LTÉE

Pionniers de l'industrie de la chandelle au Canada

SAINT-CONSTANT,
Cté Laprairie, Qué.

VICTOR
2-9467

MONTREAL
51, Notre-Dame O.

CIE CANADIENNE DE CARRELAGES LTÉE

Entrepreneur de terrazo, tuile céramique et marbre

A. de Merly, directeur

37, Jean-Talon ouest, Montréal

Tél. : 279-7288



Religion et gratuité

Jacques Gervais, o.m.i.

"A quoi bon ce gaspillage ?" (Mt. 26,8)

Pourquoi un culte à Dieu ? Qu'a-t-il besoin de nous, de nos louanges, de notre service ? Il n'a pas besoin de nos libations, de nos troupeaux ; toute la terre lui appartient (Ps 49). A vrai dire, même la terre entière lui est parfaitement inutile.

Pourquoi la prière ? Temps perdu, occupation de l'esprit qui ne produit rien. Pourquoi des fonctions liturgiques ? C'est du travail efficace qu'il nous faut. Pourquoi construire des temples ? Il faut plutôt secourir les pauvres.

Pourquoi des prêtres ? Gaspillage de ressources et d'énergies humaines. Pourquoi des moines ? C'est d'apôtres qu'on a besoin. Pourquoi des instituts et voeux de religion ? Les voeux ne sont pas requis à la perfection chrétienne ; au surplus les religieux font une concurrence inutile aux laïques.

Ces questions, et mille autres du genre, n'ont pas d'âge. On en retrouve le type dans la remarque indiquée des disciples de Jésus à la vue de l'onction dispendieuse pratiquée par Marie sur la tête de son Maître : "A quoi bon ce gaspillage ? Cela pouvait être vendu bien cher et donné à des pauvres" (Mt. 26,8-9). On connaît la réponse de Jésus : "Pourquoi tracassez-vous cette femme ? Si elle a répandu ce parfum sur mon corps, c'est pour m'ensevelir qu'elle l'a fait . . ." A notre tour, nous

serions tentés d'ergoter ; même pour ensevelir un mort, si vénérable soit-il, à quoi bon tant de frais ? Les pauvres sont des vivants plus indigents que les morts.

Pour répondre, il faut faire l'éloge du geste gratuit, inutile, qui ne sert à rien. Le gratuit, c'est ce qui est donné pour rien, pour rien d'autre qu'être donné, mis là. Sans nous arrêter à la gratuité de l'"absurde" au sens des philosophes existentialistes, disons tout court ici que la gratuité découle de l'amour ; en climat chrétien la gratuité est le propre de tout ce qui est charité divine : "la raison de la donation gratuite, c'est l'amour" (I, q. 38,1). Mais la gratuité est aussi, c'est ce que nous expliquerons, un trait caractéristique de la vraie religion, du sentiment et du culte religieux. Dans les présentes pages, nous en restons à ce dernier point de vue. Il faudra, cependant, veiller à l'intégrer au point de vue de la charité pour obtenir une vue totale. Non seulement religion et charité, si distinctes qu'elles soient, peuvent et doivent co-exister, mais elles se complètent. A elle seule la religion aurait quelque chose de trop distant et de trop rigide ; d'autre part elle est la façon la plus parfaite d'exécuter les oeuvres commandées par la charité ; il n'y a rien que la charité divine aime davantage que d'agir religieusement.

Pour avancer avec méthode, nous allons distinguer trois formes de gratuité (ou d'inutilité) dans le culte de Dieu : 1— Dieu n'a aucun besoin de notre religion, c'est à nous qu'elle est nécessaire ; 2— bien que nécessaire à notre perfection, l'acte intérieur de religion ne doit servir à rien d'autre ; 3— les actes extérieurs de la religion doivent servir au sentiment religieux, mais pour cela, ils doivent comporter un élément d'inutilité.

I.— DIEU N'A AUCUN BESOIN DE NOTRE CULTE

Voilà la gratuité fondamentale, celle-là même qui donne à la religion tout son sens, la religion consistant à confesser l'excellence infiniment auto-suffisante de "Celui qui est". Le culte qu'on rend à Dieu non seulement lui est parfaitement inutile, mais c'est parce qu'il est inutile qu'on doit le rendre, car si Dieu, par hypothèse impossible, avait besoin de notre culte, par là même il ne le mériterait plus.

Le psaume 49 fait ironiquement déclarer au Dieu d'Israël qu'il n'a aucun besoin de la chair et du sang des animaux immolés, puisque toute la terre lui appartient. Ce qu'Il attend de nous, c'est le mouvement du coeur : louange, reconnaissance, prière : "Offre à Dieu un sacrifice d'action de grâces, accomplis tes vœux pour le Très-Haut ; appelle-moi un jour de l'angoisse, je t'affranchirai et tu me rendras gloire".

Gardons-nous bien d'en conclure que si Dieu réclame cette glorification de notre part, c'est qu'il en aurait besoin, qu'il en serait affamé. Elle lui est due et il la réclame, mais pas comme une priorité dont la perte ou l'absence appauvrirait celui qui est la source inépuisable de toute gloire. Saint Augustin s'est essayé à exprimer cet attribut de Dieu en ces intraduisibles antithèses : "Mon Dieu, vous ramassez tout, mais vous n'êtes nullement indigent. Vous prenez ce que vous trouvez, et vous ne perdez rien. Jamais pauvre, vous jouissez de vos gains ; point avaro, vous exigez des taux d'usure. Quand on se met en frais pour vous, vous devenez débiteur, et pourtant qui aura jamais quoi que ce soit qui ne soit pas vôtre. Vous payez vos dettes, sans rien devoir à personne. Vous éteignez nos dettes, sans rien y perdre" (Conf. L.I, ch. 4).

Toute créature n'existe que pour la gloire de Dieu. Celle-ci, au sens le plus biblique du mot, n'est autre que la manifestation de la perfection de Dieu. Cette manifestation, si on l'analyse le moins, n'est que le reflet de Dieu dans l'ensemble des créatures et de tous les biens créés. Par leur existence, par leur nature, par la variété de leurs degrés de beauté, par leur recherche d'un complément de perfection, toutes ces créatures ne font que publier toujours davantage l'excellence inimitable du Créateur. La créature ne peut pas, ne doit pas être autre chose que cette manifestation. Si elle est consciente, elle ne peut pas, ne doit pas vouloir autre chose, que la glorification de Dieu. Aucun dû qui soit plus urgent. C'est pourquoi Dieu le réclame : "Moi, dont le nom est Jahvé, je ne céderai pas ma gloire à un autre ni mon honneur aux idoles" (Isaïe, 42,8).

Cependant Dieu n'éprouve nulle soif d'honneur. Il n'a aucun besoin de la gloire qu'on lui rend, elle lui est parfaitement inutile. Elle n'est ni une fin qu'il poursuivrait en vue de s'accroître, ni un moyen qu'il utiliserait dans cette vue. N'allons pas dire que Dieu ne veut pas sa glorification, comme si Dieu pouvait vouloir une créature qui ne fût pas ordonnée à lui-même. Mais il ne la veut pas comme un moyen qu'il utiliserait ni même comme une fin qu'il poursuivrait comme on poursuit une fin qu'on veut acquérir. Il la veut comme un bien qui ne lui rapporte rien, et qui cependant se rapporte tout à lui comme à l'unique fin. Car la fin de la créature, ce n'est pas la glorification créée, c'est le Bien incréé, c'est Dieu lui-même qui est à lui-même son bien, sa fin, si on ose employer le mot, un bien à quoi rien ne manque, infiniment comblant, infiniment possédé, auquel par conséquent, rien ne peut s'ajouter à aucun titre, ni d'aucune manière. La glorification de Dieu par la créature, c'est pour la créature ce qu'il y a de plus enrichissant, mais pour Dieu lui-même ce n'est littéralement que le rien de rien. Rien qui s'impose davantage à nous. Rien qui soit plus gratuit du côté de Dieu.

Tirons dès maintenant quelques conclusions. Pour aucune considé-

ration il ne faudra dire que Dieu a besoin de nos services, de quelque genre qu'ils soient. Autant il les réclame, autant il nous faut proclamer qu'ils ne lui sont d'aucune utilité. On pense ici aux "serviteurs inutiles" de Luc, 17, 10, "Bienheureux celui qui s'estime "inutile" et n'a aucun sentiment d'orgueil même après avoir observé tous les commandements, se souvenant toujours que Dieu n'a aucun besoin de lui et que, devant tout à Dieu, quelque chose qu'il fasse pour lui, il ne fait que son devoir" (C. Lavergne, Évangile selon S. Luc, 3è id., p. 198).

Par conséquent pas de marchandages avec Dieu : une sorte de "do ut des". "J'ai prié, j'ai fait des promesses, des sacrifices ; Dieu doit m'écouter, m'accorder en retour ce que je lui demande". Certaines pratiques de faire des promesses, de s'engager à des vœux pour obtenir des faveurs peuvent avoir un sens vrai, mais certainement pas le sens d'un marchandage.

N'ayons pas peur : Dieu n'est pas sourd, ni injuste, ni mesquin, ni dur, ni arbitraire, tout au contraire. Il sait récompenser, exaucer et gracier avec un art, une finesse, une délicatesse et une élégance impossibles à prendre en défaut. Le même évangile qui parle des serviteurs inutiles, écrit aussi : "Heureux ces serviteurs que le maître à son arrivée trouvera fidèles à veiller ! En vérité, je vous le dis, il se ceindra, les fera mettre à table et, passant de l'un à l'autre, il les servira" (Lc. 12, 37). Le Seigneur a de quoi se permettre ces libérales gratuités.

II.— LA RELIGION NE DOIT SERVIR À RIEN QU'À ELLE-MÊME

De ce qui précède il résulte que si le culte est inutile à Dieu, il nous est à nous souverainement profitable. Mais ce profit doit de nouveau nous apparaître gratuit. Il ne doit pas être cherché pour d'autres avantages que lui-même ; il a valeur en soi et pour soi, tellement qu'il ne peut et ne doit être détourné vers d'autres fins que sa valeur propre : être l'oeuvre la plus haute que la charité puisse inspirer.

C'est la charité qui nous unit le plus immédiatement à Dieu. C'est donc en elle que réside essentiellement la perfection ; tout le reste lui est subordonné, y compris le culte religieux rendu à Dieu. Charité et religion s'appellent l'une l'autre : "la charité amène la dévotion, comme l'affection rend prompt au service de l'ami ; d'autre part, la charité se nourrit de dévotion comme toute amitié s'entretient et se développe par la pensée de l'ami et l'échange des bons procédés" (II-II q. 82, art. 2, ad 2). Ce qui revient à dire qu'une créature surélevée à la connaissance et à l'amour surnaturels de Dieu, sera poussée par son amour même à lui offrir ses hommages et ses services, en un mot, son culte religieux. C'est la

première, la plus haute, la plus essentielle des oeuvres. C'est elle que la charité doit et veut offrir avant et par-dessus tout. C'est l'oeuvre des oeuvres, celle qui demeure après que toutes les autres tâches sont achevées. C'est l'oeuvre qui domine toutes les autres, les complète et les transforme en oeuvres religieuses. C'est "Dieu premier servi", ou plutôt uniquement servi, s'il est vrai qu'on ne peut servir deux maîtres.

Dans une vie bien organisée et hiérarchisée, le service de Dieu prime tout. Il n'est pas seulement une occupation à côté de bien d'autres, comme la page religieuse des journaux n'est qu'une page parmi bien d'autres remplies par la politique, l'éducation, les sports. Sans doute, doit-il y avoir comme on l'expliquera dans la troisième partie, des actes extérieurs proprement sacrés, qui alternent dans le temps avec des actions profanes. Mais la religion intérieure doit intégralement animer les uns et les autres. Quand on dit que le service de Dieu prime tout, il ne faut pas craindre qu'il élimine toutes les autres oeuvres humaines au profit du culte extérieur. Dieu ne se dresse pas en rival de ses créatures, il les domine de trop haut pour cela ; de même son service n'entre pas en concurrence avec les autres oeuvres humaines ; au contraire il les exige, et les exige parfaites.

La primauté dont il s'agit en est une de valeur : le culte est l'oeuvre qui a en elle-même le plus de valeur. Donc une oeuvre qui ne soit subordonnée à aucune autre (bien que telle oeuvre religieuse puisse être subordonnée à telle autre oeuvre religieuse) ; qui ne soit pas mise sur le même rang que les autres (même si on lui accorde la tête de la liste). Elle tire plutôt à elle toutes les autres oeuvres pour les inspirer, les animer en leur communiquant sa valeur propre. Car le culte a sa valeur distinctive : celle d'être le point le plus haut de la perfection de la créature en prosternant celle-ci devant le Créateur. Nous sommes chargés de bâtir le monde et d'édifier l'univers humain, individuellement et collectivement, entreprise immense et très noble. Or, traversant tous ces travaux de son souffle et couronnant leur sommet, il reste un acte à accomplir, encore plus haut que celui de dresser : nous prosterner devant Dieu. Non pas en geste d'abjecte reddition d'un vainqueur manquant subitement de courage en face d'un dernier adversaire ; mais honorable soumission d'un être épris de vérité et qui, maître du monde et de lui-même, se présente au Seigneur pour lui déposer l'hommage de ses labeurs, l'expression de sa reconnaissance, le témoignage de sa soumission. En s'offrant ainsi, l'homme accomplit sa perfection. "Si nous offrons à Dieu honneur et vénération, ce n'est pas pour lui-même, étant donné qu'il est de lui-même tout glorieux et que la créature ne peut rien lui ajouter ; c'est plutôt pour nous, parce que justement en honorant et vénérant Dieu, nous lui assujettissons notre esprit et c'est en cela que consiste notre perfection. Toute chose, en effet, atteint sa perfection par là-même qu'elle se soumet à un

être supérieur" (II-II q. 81, art. 7 corp.). Comparé à tout le reste de notre activité, ce geste de prosternation apparaît comme le plus gratuit : non plus bâtir, acquérir, produire, mais se soumettre, se remettre, se donner.

Encore ici quelques conséquences.

1.— La piété ne doit pas servir à enrichir son homme. Que le ministre sacré ait un certain droit à percevoir une honnête subsistance, même sans rien produire d'utile, Dieu y pourvoit et les fidèles y voient ; ce point sera expliqué dans la troisième partie. Mais il reste que le culte n'est pas moyen de gain et doit donc rester gratuit. Le Christ a flagellé les commerçants du temple (Jean, 2, 13-17). Saint Paul a condamné les trafiquants de piété (I Tim., 6,6). Saint Pierre a honni la simonie de Simon le Magicien (Act. 8, 9-24). L'Eglise veut exclure jusqu'aux apparences de négoce des honoraires de messe (can. 827) ; elle défend de rien exiger pour l'administration des sacrements, on ne peut que recevoir des offrandes à cette occasion (can. 736). Sur ce dernier point on pourra voir une série d'articles dans la Revue Paroisse et Liturgie en 1961 et 1962 *Le problème de l'argent en liturgie*, articles réunis en volume sous ce même titre.

2.— La religion ne doit pas servir d'instrument politique. Celle-ci doit servir celle-là en la respectant et en lui accordant ou garantissant une juste liberté. Mais on ne doit pas se servir de la religion pour arriver à des fins politiques. Napoléon pourrait représenter le type de cette utilisation de la religion : incroyant, il maintient la religion, parce qu'elle seule "donne à l'Etat son appui ferme et durable" (Daniel-Rops, *L'Eglise des Révolutions*, p. 126-127). A ce point de vue, il faut se défendre de la connivence des systèmes politiques ou économiques qui s'abritent sous le couvert de la religion pour repousser le communisme. On risque ainsi de vérifier l'axiome communiste : la religion est un opium dont on se sert pour endormir les hommes et les empêcher d'apprécier les hommes et les systèmes à leur juste valeur sur le terrain économique et politique.

3.— Pensons ici à tous ces gens bien intentionnés qui soutiennent la religion pour des motifs honnêtes, mais bien inférieurs. On tiendra à l'instruction ou à la pratique religieuse des enfants, parce que cela aide à les former à l'honnêteté et au respect. Une religion bonne seulement pour dresser les enfants ! Merci. Elle doit faire partie de l'éducation, mille fois oui ; mais en faire un pur instrument de moralisation, non ! Récemment un journal anglais portait l'annonce suivante, commanditée par un certain nombre d'établissements commerciaux : "L'Eglise est le plus grand facteur qui puisse contribuer à bâtir un caractère et former des citoyens. Elle est un réservoir de valeurs spirituelles. Sans une Eglise vigoureuse, aucune démocratie ou civilisation ne peuvent survivre. Elle met

à votre service ses offices liturgiques, son programme d'instruction religieuse, le réconfort de son ministère au moment des crises spirituelles". Ces lignes publicitaires contiennent du vrai ; je ne veux pas les critiquer, mais le sens religieux n'y est pas très évident ; on est loin de Saint Paul qui voit dans l'Eglise la cité de Dieu, la maison de Dieu, le corps et l'épouse du Christ.

4.— Je serais tenté d'introduire un autre exemple où l'on semble tourner la prière en moyen de se tirer d'affaires et amener Dieu au service de nos entreprises. Certaines campagnes de souscription cherchent à mobiliser tout le monde, chacun selon son talent et ses possibilités : aux adultes et bien portants le fonctionnement et le rendement des comités ; aux enfants, aux malades, aux invalides on confiera le comité de la prière. Pendant que les uns font du porte à porte sur terre, les autres iront frapper à la porte du Père céleste. De la sorte tout le monde se rend utile. Je n'ai rien, bien au contraire, contre la prière de demande ; mais il ne faut pas avoir l'air de la ranger au niveau des autres moyens humains. La prière n'est pas je ne sais quel "lobby" exercé à la cour céleste auprès du grand "Gouverneur" pour l'amener à soutenir nos entreprises. Elle ne devrait être que l'aveu très soumis et très dévoué de la dépendance de nos personnes et de nos affaires par rapport à la Providence divine. Nous ne prions pas pour plier Dieu à nos fins, mais pour conformer nos vœux à ses intentions.

III.— UN GASPILLAGE PROFITABLE

Des considérations précédentes on pourrait être tenté de déduire : pourquoi ne pas se contenter d'une religion intérieure ? Il suffirait d'offrir de tout coeur à Dieu notre révérence et la donation de notre vie. Une fois faite l'offrande totale et sincère de sa vie, il ne reste rien d'autre à accomplir qu'à vivre sa vie, qu'à employer ses facultés et ses ressources à la poursuite de toutes les fins honnêtes et profitables inscrites en nous et proposées à nous : dominer le monde, bâtir une société toujours plus humaine, selon le plan même de Dieu. En vertu de l'intention qui présiderait, toute l'existence aurait un sens profondément religieux. C'est la vie elle-même qui serait notre culte et notre liturgie.

A quoi alors peut bien servir tout l'appareil extérieur considérable de fonctions, de personnes, de choses consacrées au culte divin ? Est-il vraiment nécessaire de soustraire à nos occupations utiles du temps mis à part pour la prière ? A quoi bon prendre sur nos ressources pour en laisser aller une part improductive en la sacrifiant à Dieu ? Pourquoi retirer des hommes du service de leurs frères pour les employer à des fonctions liturgiques qui ne servent pas au développement humain ? Pour

quelle bonne raison, par la profession religieuse, se priver effectivement d'un certain épanouissement de vie humaine ?

Pour répondre à ces questions, procédons en deux étapes qui dégageront deux autres aspects complémentaires de notre sujet. La première sera assez courte. Il est assez clair, en effet, que notre religion, aussi sincère qu'on la voudra, ne peut pas rester enclose dans le coeur ou la volonté. Pour de multiples raisons, il faut qu'elle s'exprime en des actes extérieurs *spécifiquement* religieux ou actes sacrés. Elle doit s'incarner en des signes et gestes qui soient proprement et exclusivement destinés à cette fin de donner corps au sentiment religieux. Il le faut pour que celui-ci soit plus ferme, pour qu'il associe à son mouvement et consacre toutes les parties et toutes les fonctions de notre être ; pour que l'homme exerce sa religion, non seulement comme un esprit, mais aussi comme un être corporel et social. Voilà autant de raisons qui requièrent, à côté du profane, des occupations, des fonctions et des personnes sacrées. Elles ne proviennent pas uniquement d'institution autoritaire, elles se fondent sur notre nature.

Résumé bien sommaire, mais il permet une importante conclusion. Tout cet appareil extérieur de sacré n'a de valeur que dans la mesure où il aide la religion intérieure à s'affirmer et s'affermir. On ne doit donc pas se contenter de n'importe quel signe ; il faudra des expressions aussi aptes que possibles, conformes au sens religieux intérieur, fondées sur la nature des choses et proches de notre psychologie. C'est ici qu'il faut de l'utile, du rentable, de l'adapté. Il faut une organisation du culte et du sacré capable de répondre aux exigences concrètes de l'homme religieux. Si dans cette perspective nous descendons à une application, disons que l'aménagement de la liturgie, en ses éléments extérieurs et variables, doit chercher à se rendre utile, doit aider à prier. A ce propos on dit parfois : peu importe que l'on comprenne la liturgie, ce n'est pas de première nécessité, elle n'a pas été premièrement instituée pour le profit des fidèles, mais pour être l'expression objective d'un hommage à Dieu. Ce n'est pas exact. Sans doute n'est-il pas nécessaire, ni possible que chaque participant puisse à chaque instant trouver une liturgie qui lui soit totalement adaptée. Mais d'autre part ce serait mal comprendre la gratuité du culte que de vouloir y chercher une justification pour une liturgie désuète inexpressive, incompréhensible. Il faut viser à rendre le côté extérieur de la prière de l'Eglise vraiment utile au peuple chrétien, c'est-à-dire utile à sa vie d'enfants de Dieu, à la formation et à l'expression de sa prière, à sa participation au culte du Christ-Prêtre.

Ceci étant compris, il reste à se demander en quoi consistent ces actes qu'on a plus haut appelés spécifiquement religieux. Nous entreprenons la seconde étape. En nous faisant préciser ce qui distingue le religieux

ou sacré du profane, elle nous ramène à l'idée de gratuité. Est sacré ou religieux, en effet, ce qui est précisément soustrait à tout rendement utilitaire et n'a pas d'autre raison d'être que d'exprimer ou signifier l'honneur rendu à Dieu. Littéralement le sacré gaspille ou sacrifie un bien humain en le tournant au profit de l'honneur divin (II, II, q. 85, art. 3, corp). C'est ce que nous allons expliquer un peu plus au long.

L'idée générale revient à ceci : les actes extérieurs de culte doivent être capables d'exprimer le culte intérieur. Or celui-ci consiste, d'un côté, à reconnaître la transcendance absolue de Dieu, le Séparé par excellence, et, d'un autre, à lui présenter l'offrande de nous-mêmes. Le signe sera d'autant plus expressif et répondra d'autant mieux à sa destination qu'il comportera un don total et proclamera l'excellence du Très-Haut. Les deux coïncident dans des actes par lesquels on s'empare de quelque élément de vie humaine (temps, biens, ressources, etc.), on le sort du courant de nos affaires, on le soustrait à notre propriété et usage, pour en faire don à Dieu, le transférer en son domaine, le lui vouer, le lui réserver. Tout cela sous des formes très variées, diversement agencées. Nous allons en repasser quelques-unes, des plus simples aux plus complexes.

La religion intérieure étant un acte de volonté, on pourra dès lors appeler actes extérieurs de culte tous actes des autres facultés, destinés spécialement à honorer Dieu, même quand ils ne sont pas toujours directement sensibles. C'est le cas de l'intelligence. De tous les biens humains, cette dernière est le plus précieux et le plus rapproché de la volonté. Par conséquent le plus digne d'être offert et le premier à sanctifier (II, II, q. 83, art. 3 ad 2). Plus que nos bras et nos jambes, plus que notre argent et nos sueurs, Dieu préfère le don de notre intelligence. S'il s'agit de l'intelligence en sa fonction de pure vérité, c'est la prière contemplative qui s'offre. En sa fonction de direction pratique l'intelligence se sanctifie par la prière prise au sens de demande.

La prière contemplative, de quelque manière et à quelque degré qu'elle s'exerce, ne présente-t-elle pas le plus bel hommage à Dieu ? Même sans la considérer comme union d'amour, elle peut se justifier comme offrande de l'intelligence, sans aucune autre utilité. Sacrifice spirituel qui sera fécond à n'en pas douter, mais il n'a pas besoin de se justifier par sa fécondité ; il est bon en sa gratuité même (II, II, q. 182, art. 2 ad 3). Il n'en faut pas plus pour recommander une vie organisée en fonction de cette contemplation. Quant à la prière de demande, on pourrait aussi bien remarquer qu'elle est perte de temps gratuite. Dans un monde d'efficacité, qui cherche le rendement (une valeur à respecter) ne vaudrait-il pas mieux s'acharner à prendre les moyens de réussir ? N'est-ce pas le principe des progrès ? Au lieu de prendre son temps, de détourner

l'attention, il faudrait mieux lutter, bander son énergie, mettre à profit toute l'ingéniosité humaine au service du progrès matériel, temporel, intellectuel, moral et même spirituel des hommes. Pourquoi alors ce sacrifice de temps, d'énergie, d'attention dans la prière ? Parce que nous attestons ainsi, de façon vécue et consciente, que tout vient de Dieu ; nos énergies et leurs produits viennent de Dieu et doivent retourner vers lui en servant à notre utilité. Cela il faut le reconnaître, reconnaître par conséquent que tout dépend de la Providence, et donc vouloir tout lui soumettre. Voilà le sens vrai de la prière : sens gratuit. Et c'est ce qui fait sa force, son efficacité : parce que nous recourons à Dieu, celui-ci accorde ses biens.

Passons aux formes de culte pleinement manifestées au dehors, sensiblement et socialement. Le type complet de ces actes s'appelle le sacrifice, parfaite expression de l'oblation intérieure. Il ne veut être, en effet, que le don total qui ne puisse s'offrir qu'à Dieu. Cela se fait en soustrayant une chose à notre usage pour le réserver à Dieu. Nous l'entourons de tels signes, nous la traitons de telle façon, nous la présentons à Dieu de telle manière, qu'elle soit chose passée en propriété divine, chose symboliquement sainte et sacrée : *sacrum facere* : *sacrificium*. S'il y a un acte qui n'ait aucune autre raison d'être que d'honorer Dieu, c'est bien celui-là. Par tout son sens, il est exclusivement et totalement hommage rendu au Premier Principe transcendant de toute chose. S'il n'est pas cela, il est pure insignifiance, absurdité même, car à tout autre point de vue il est perte.

La chose se réalise au maximum dans le sacrifice du Christ. La chose offerte ici, c'est son propre corps : il permet que la vie corporelle lui soit enlevée. C'est la mort la plus imméritée, la plus gratuite, le gaspillage le plus injuste et injustifié, si elle n'est considérée comme pure dévotion et soumission à la volonté et la gloire de Dieu, comme sacrifice, en un mot. De là son immense valeur méritoire et satisfactoire. Mais on ne dira jamais assez comment d'un point de vue de rendement humain, c'est zéro ; un scandale et une folie (I Cor. 1, 23). La mort du Christ n'est oeuvre de la plus haute sagesse et puissance que vue dans la perspective d'un sacrifice offert gratuitement, un pur hommage exclusif à Dieu.

Ce que nous venons de dire de l'acte central du culte chrétien, il sera facile de l'étendre proportionnellement à toutes les conditions concrètes de son exercice sacramentel et à tout ce qui fait de la vie chrétienne elle-même un sacrifice spirituel uni à la messe.

Pour l'offrande de la messe, sacrifice du Christ, mis sacramentellement à la disposition du peuple chrétien, il faudra une assemblée sainte, un lieu et un temps d'assemblée, un cérémonial et un mobilier sacrés, des ministres marqués du caractère du Christ.

Voilà le dimanche, journée soustraite aux travaux de service et consacrée aux loisirs sanctifiants et sanctifiés, journée du Seigneur, journée du culte. Voilà le temps dédié à Dieu, l'autel et les vases réservés au culte eucharistique. Voilà des cloches qui ne doivent servir qu'à annoncer et célébrer des événements sacrés. Voilà du chant qui n'est pas un art cultivé pour l'agrément et la détente, mais tourne son agrément et sa technique à honorer Dieu en portant les formules de prières et la méditation intérieure. Voilà une assemblée où l'on se réunit à seule fin de témoigner de l'union de tout le peuple autour du même sacrifice. Pourquoi, en effet, la présence corporelle de tous à la messe ? Ne serait-il pas tout aussi valable de s'unir spirituellement à la messe, ou encore de se contenter d'une participation radiophonique ou télévisée ? Encore ici le dérangement corporel, brisure de nos routines ou de nos comforts, atteste et scelle l'union spirituelle au peuple de Dieu et à son culte saint.

Voilà enfin des ministres sacrés : des hommes soustraits aux tâches civiles et aux affections familiales pour être affectés "in iis quae sunt ad Deum" (Héb., 5, 1) ; mis à part pour participer à la consécration sacerdotale du Christ. Perte de capital humain : investi ailleurs il porterait intérêt. Sans doute, encore une fois, le prêtre assumera avec profit bien des tâches non religieuses, mais il reste un homme marqué pour les fonctions du culte, surtout l'offrande de la messe. Il n'est pas premièrement un travailleur social, un psychologue, un professeur. Si quelqu'un préfère devenir travailleur social à plein, qu'il se fasse travailleur social et non prêtre.

A prolonger cette perspective du culte sacrificiel, on comprendra mieux également l'état religieux. Il n'est pas autre en effet que l'état de ces chrétiens qui se départissent de certains biens humains pour mieux adhérer, par le sacrifice du Christ, au service de Dieu. Souvent on justifie l'existence des religieux par les services qu'ils rendent ou sont censés rendre à la société ; ce sont souvent les raisons qu'on met de l'avant pour recruter des candidats. Il y a du vrai en cela. Mais outre que tous n'en sont pas convaincus et dénoncent parfois la vie religieuse comme préjudiciable à l'exercice soit du ministère pastoral, soit des oeuvres de miséricorde (débat Lussier-Parenteau), on peut se demander si c'est bien là la raison d'être essentielle de l'état religieux. Qu'il puisse et doive se rendre utile, on doit l'affirmer (II, II, q. 187, art. 1-3 ; q. 188, art 2-5). Mais il n'existe pas pour cela. Il est constitué pour chercher et professer la perfection de la charité par la consécration de la vie en holocauste à Dieu. Ce dernier mot rend bien le sens sacrificiel de l'état religieux. S'il est usé, ce n'est pas de ma faute, puisqu'il est en usage depuis les Pères de l'Eglise. Saint Grégoire le Grand écrit : "Vouer à Dieu tout ce qu'on a, tout ce pour quoi on vit, tout ce à quoi on a du goût, c'est un holocauste" (Hom. Ezechiel.

L. II, hom. 8 P.L. 76, 1037). On ne dira jamais assez comment on ne doit embrasser l'état religieux que pour chercher Dieu plus librement, adhérer à Dieu plus fermement, servir Dieu plus purement.

Ensuite, selon les exigences mêmes de la charité et du service de Dieu, on se tournera vers la pratique du service du prochain. Oui, servir le prochain, mais à cause de Dieu. De ce point de vue, tous les services, en tant que rapportés à Dieu, peuvent s'appeler sacrifices, selon un mot de l'épître aux Hébr. 13, 16 : "Quand à la bienfaisance et à la mise en commun des ressources, ne les oubliez pas, c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir". Le sacrifice étant un acte essentiellement religieux, il est logique que les religieux s'appliquent aux oeuvres de charité (II, II, 2, 188, art. 2). Les religieux n'existent pas pour rendre service comme tel, mais pour rendre au prochain un vrai service religieux inspiré de Dieu, rapporté à Dieu. Leur raison d'être n'est pas la philanthropie, le dévouement humanitaire, mais de mettre Dieu dans le service du prochain. Certes tout chrétien vise au même but ; mais le religieux s'y engage par un geste extérieur, une profession publique, qui l'établit psychologiquement et socialement dans l'obligation de n'agir qu'en vue de Dieu. La profession religieuse dépouille des avantages humains pour consacrer à Dieu, en quoi elle est perte inutile et gratuite ; par là même elle favorise le don intérieur à Dieu et le service désintéressé du prochain, en quoi elle s'avère des plus utiles.

Normalement le prochain n'en devrait être que mieux servi. C'est un surplus gratuit : quand on est servi à cause de Dieu, on est mieux servi qu'à cause de soi-même. C'est la raison pour laquelle les religieux doivent préférer les oeuvres humainement peu rentables, peu attirantes, celles que seule la perspective religieuse rend acceptables.

C'est le jugement que formulait un recenseur de la revue *Rhythmes du Monde*, 1962, no 2, p. 57 en qualifiant l'apostolat des Oblats dans le Nord. Il soulignait avec plaisir le désintéressement d'un apostolat consacré "à l'évangélisation des peuplades que tout le monde considérait comme deshéritées, et, disons-le, sans avenir... Cela valait-il le sacrifice d'une vie humaine ?" Notons encore une fois le résultat : le plus gratuit devient le plus utile : aujourd'hui ces peuplades entrevoient un avenir.

Finissons sur cette note de la gratuité dans l'apostolat. Non pas en ce sens que l'apôtre doit résister à l'appât d'avantages temporels, il en a été question précédemment. Mais même la présentation désintéressée du Christianisme ne doit pas se donner l'air d'une propagande, d'une campagne d'embradement. Je sais, il y a le "compelle intrare" ; mais il ne

vaut que pour imprimer la toute dernière poussée à quelqu'un déjà intérieurement convaincu, mais arrêté par l'hésitation ou la panique au dernier moment. En général il ne faut pas exercer des pressions du genre de la publicité commerciale, chercher à crier plus fort que les autres en recourant à des trucs pour capter une attention blasée, battre la grosse caisse pour canaliser les foules au guichet de l'Eglise. Oui, il faut prêcher sur les toits, mais pas sur le ton des harangueurs populaires. Il ne s'agit pas de condamner aucun moyen honnête d'expression. Mais il peut arriver assez souvent que le simple fait d'une vie chrétienne désintéressée soit plus apte à gagner des esprits, en défiance contre toutes les propagandes. Le même numéro de *Rythmes du Monde*, p. 50, montre la valeur apostolique de la vie que mènent au Japon les Petits Frères de Jésus : rien d'une méthode apostolique, rien même d'un témoignage conscient, mais pure attention à une Réalité transcendante au milieu d'une vie laborieuse et serviable. Il n'est évidemment pas question de bannir la prédication ou de porter la parole avec indifférence, ce serait aux antipodes de la gratuité. Mais la prédication la plus religieuse, la plus fervente doit consentir à tomber à terre comme du grain, à y mourir pour germer et pousser.

A la fin de cet exposé de principes, on devrait instituer une casuistique. Puisqu'il doit y avoir, d'une part, du sacré gratuit et, d'autre part, du profane rentable, comment opérer le départage et distribuer entre l'un et l'autre. Par exemple, combien de temps à la prière, combien aux occupations actives ? A quoi la priorité d'argent : à la construction d'églises ou à l'érection d'universités ? Evidemment, il faut tenir compte des circonstances. Mais on pourrait peut-être retenir ces trois points, encore peu précis :

- 1.— Même dans les situations extrêmes, on ne peut pas exclure toute manifestation du sacré. Même les plus dénués de tout ont à sacrifier quelque chose.
- 2.— Entre sacré et profane, on peut établir une certaine proportion; tant, tant. C'est un peu ce que voulait exprimer la Loi ancienne en établissant la dîme : la dixième partie des biens au culte.
- 3.— La religion ne consiste pas dans la quantité des actes et signes extérieurs. Cependant une religion plus vive aimera s'exprimer avec une gratuité plus grande et plus magnifique.

Quelques portraits de jeunes travailleurs

Il y a 5 mois à peine, à la demande des autorités diocésaines, la J.O.C. commençait à pénétrer un nouveau coin très prometteur du Canada-français. Michel quittait son diocèse d'origine pour fonder la J.O.C. dans une ville inconnue par lui jusqu'ici. Il y rencontra un bon nombre de gars qui n'attendaient, selon lui, que l'occasion pour prendre en main leur vie de jeunes travailleurs. Michel nous trace le portrait de quelques jeunes atteints par le mouvement et déjà nous indique l'évolution réalisée par ceux-ci en l'espace de quelques mois. Nous reproduisons intégralement les notes qu'il nous envoie. Nous croyons qu'elles sont de nature à susciter notre réflexion : les jeunes n'attendent-ils pas tous l'heure de leur propre délivrance ? La fidélité de Michel à l'égard des techniques du mouvement et son souci de respecter la vie de ces jeunes en s'appuyant sur ce qu'ils ont de positif deviennent les éléments providentiels qui suscitent l'action de la grâce dans ces âmes.

N.D.L.R.

PORTRAIT DE RÉMI

Contacté pour la J.O.C. à Montmagny lors d'une excursion. Il avait participé au ballon-balai comme joueur et c'est à l'occasion du voyage fait en notre ville qu'il a déclaré qu'il aimerait que les gars s'occupent de lui. Il me faisait remarquer qu'après une joute, les gars de l'équipe, qui avaient une réunion au local, ne l'avaient pas invité à y assister. Comme il s'agissait seulement des capitaines des équipes qui devaient y assister je lui fis comprendre que trente gars en réunion n'auraient pas fait avancer l'affaire.

Peu de temps après, il devenait membre de l'équipe des excursions comme secrétaire. Ainsi lui aussi combattait la bouteille, un des seuls passe-temps qui l'occupait avant la J.O.C. Il m'a raconté qu'il était soutien de famille, 13 enfants et que plusieurs fois il avait dû donner sa paye. Depuis quelques temps il vit de l'assurance chômage. Après une brouille avec son équipe et s'est absenté deux semaines de temps, ne participant pas à sa réunion d'équipe. La raison : il s'était "pacté" lors d'une excursion et je l'avais engueulé. Les gars de l'équipe l'ont redemandé et il est revenu après qu'un gars eut été chargé de le contacter.

C'est un gars intéressant qui a des ressources, il est populaire et on l'écoute. Il a un petit handicap, il est un peu gêné mais la bouteille le rend plus parlant !

Présentement il se tient avec les gars de son équipe et prend un peu moins de boisson. En revenant de Montmagny il a été 2 semaines sans en prendre, un record selon lui.

Il a évolué, son accrochage avec l'équipe l'a aidé mais ne travaille toujours pas.

PORTRAIT DE FRANÇOIS

François : 21 ans. Un des gars les plus chefs que j'aie rencontré ici, Rimouski. C'est lui qui a la charge du ballon-balai. Comme c'était la première activité que nous organisions, nous avons marché ensemble. Son activité a donné un plein rendement en tant qu'activité et je crois que c'est ce qui l'a encouragé à tenir bien que ses premières réunions furent difficiles à mener.

Je me rappelle la première fois où nous sommes réunis au restaurant pour discuter de l'organisation de la ligue, j'avais mentionné que c'était la ligue de la J.O.C., qu'il ne fallait pas se le cacher. Il s'était montré favorable pour cela. Le sport c'était sa ligue.

Il a commencé à s'intéresser plus activement quand à la deuxième réunion, on lui a confié le rôle de responsable du ballon-balai. Aux réunions suivantes ce fut plus dur. Il n'avait jamais mené une équipe et n'était pas préparé. Ce fut une engueulade générale et François ne réussissait pas à faire parler les gars chacun à leur tour. Mais déjà il commençait à s'affirmer. En comité, il mentionnait souvent que les gars ne voulaient pas toujours prendre leurs responsabilités mais que certains, chaque semaine, embarquaient davantage.

Il ne semble pas avoir de problèmes majeurs. Le milieu familial est excellent et c'est, je crois, ce qui lui donne cette assurance puisque chez lui, on compte 3 jocistes. Il croit en la J.O.C.

Ici, je remarque que dans sa paroisse tous les gars ont embarqué, à sa suite : une quinzaine formèrent une équipe au ballon-balai. C'est la gang la plus stable.

Depuis quelques temps il fait des efforts pour amener les gars à la revision de vie ouvrière. Les nombreux problèmes de boisson à l'intérieur du ballon-balai ont amené ses équipiers à en discuter. Quand ça vient sur le tapis il réussit à les faire réfléchir là-dessus.

Dernièrement, en comité il a mené la réunion à l'aide du B.D.C. et

s'en est bien tiré. Il parle des activités pour remplacer le ballon-balai ce qui démontre déjà qu'il a de la suite dans les idées.

Il me mentionnait dernièrement en comité qu'au début quand il avait appris que c'était la J.O.C. qui était derrière le ballon-balai il a dit : "Je vais embarquer dans son affaire mais si ça ne marche pas, j'lâche tout". Mais aujourd'hui dit-il, je pense autrement . . .

PORTRAIT DE CLAUDE

Embarqué par Denis au "cours de personnalité". Sa responsabilité de moniteur du cours l'a intéressé dès le début. Il a des facilités de contact et s'adapte facilement à tous les milieux.

Un gars qui a de gros problèmes. Il est accaparé par la finance et de plus il vit en chambre et possède pour tout revenu, son assurance-chômage. Il était supposé se marier en novembre dernier mais une brouille vint rompre ses fiançailles. Il essaie d'oublier en galvaudant avec d'autres filles mais avoue lui-même qu'il ne peut oublier l'autre. Il dit qu'il n'en dort pas des nuits.

Extérieurement il ne paraît pas avoir de si gros problèmes du fait qu'il est d'un caractère enjoué mais il m'a déclaré que la J.O.C. lui avait apporté des "chums". Son engagement dans la J.O.C. est incertain. Il a amené lui-même des gars aux cours bien qu'il ne soit pas de Rimouski.

Il a 21 ans, pourrait diriger une équipe d'ici peu. Il est attiré par toutes les activités de la J.O.C. Il s'est intéressé souvent à moi et souvent il m'appelle pour que j'aille le voir. J'ai demandé à son chef d'équipe, Denis, de le voir plus souvent étant donné qu'il est plus souvent libre que moi...

PORTRAIT D'ANDRE : 27 ans

Le gars le plus surprenant que j'aie rencontré. Le gars qui connaît tous les milieux de jeunes travailleurs, tous les hôtels et est accepté dans plusieurs gangs. Ce n'est pas le chef le plus dynamique mais il possède une influence à l'intérieur d'une gang en particulier qui compte deux chefs naturels du genre "révolté".

André prenait un coup régulièrement, 6 soirs par semaine, au moment où le ballon-balai l'a accaparé. Il le disait plus tard, "au moins depuis que je participe au ballon-balai, je suis deux soirs de moins à l'hôtel".

Vers la fin du ballon-balai, les soirées dansantes vinrent l'occuper

encore plus et c'était lui d'ailleurs qui voulait prendre plus de responsabilités.

Ce qui frappait le plus sa gang, c'était de voir qu'il avait signé membre national de la J.O.C. au service des Jeunes Travailleurs. Et cela on ne pouvait et on ne peut pas encore le comprendre, comment se fait-il qu'André fait de la J.O.C.

Actuellement, il s'occupe de l'équipe des soirées qui comptent 12 gars. Il a de la difficulté à les tenir et souvent il me dit qu'il aimerait revivre une autre journée d'étude. Il est tiraillé intérieurement et déclare que jamais il ne s'était posé autant de questions.

Il est sensible et très stable. En comité c'est le gars qui discute d'aplomb et c'est lui qui apporte souvent le fait de revision de vie ouvrière du fait de ses fréquents contacts avec des cas problèmes.

Mais il a besoin des gars et je crois que c'est cela qui le retient à la J.O.C. : l'amitié. Actuellement il a besoin d'une direction spirituelle, beaucoup plus qu'autre chose. Je sens que ça lui manque, ça l'aiderait sûrement. . . .

On a effleuré le sujet en comité dernièrement dans le sens qu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas. . . .

PORTRAIT DE ROLAND

Un gars chef, qui a de l'influence mais qui considère la J.O.C. comme quelque chose d'inaccessible pour lui parce qu'il dit ou croit qu'il n'a pas le don de s'adapter aux différents types de gars qu'il rencontre. . . Il n'a pas encore saisi toute la J.O.C. Il admire ce qu'elle fait à Rimouski et ne manque pas d'en parler autour de lui, seulement il a peur de trop s'embarquer.

Lors d'un contact sérieux avec lui j'ai appris qu'il avait mené assez sa vie de garçon et j'ai l'impression que maintenant il est décidé à se racheter. Présentement il fréquente assez sérieusement une fille de Rimouski. Il s'est fait une petite vie à lui et c'est pourquoi, il ne veut pas passer à des responsabilités trop engageantes. Je lui ai demandé de donner un an à la J.O.C. prévoyant qu'il pourrait se marier à ce temps. Il n'a pas dit non, mais ne veut pas dire oui, il veut réfléchir.

Avec lui, je peux discuter de tout, c'est un gars posé qui a de l'idéal. Je lui ai dit qu'il était peut-être un peu trop égoïste ; il a donc accepté de rester sur l'équipe du ballon-balai pour le moment mais l'été approchant il ne veut pas trop en prendre pour les activités futures. Il a 22 ans.

PORTRAIT DE ROBERT

Intéressé d'abord par le ballon-balai, mais découvert comme chef, lors d'une excursion à Montmagny. C'est un défenseur de la J.O.C. Pour lui c'est quelque chose de sacré et il remet en place ceux qui osent porter un jugement défavorable sur le mouvement.

Il a monté la première soirée mi-dansante, mi-récréative et en a fait une réussite, agissant lui-même comme maître de cérémonie. Je l'ai vu mener une réunion et s'en est très bien tiré. Il doit prendre la tête d'une équipe d'ici deux mois. Actuellement il termine ses études au technique.

Il a amené cinq gars à l'équipe des soirées et sait leur parler franc et sans détour.

Son gros problème : il prend un coup assez fort. A part cela, il est stable et sait comment gagner des gars à son idée.

L'AVENTURE JOCISTE EST ENCORE POSSIBLE AUJOURD'HUI

A la suite de ces portraits de jeunes travailleurs, ajoutons un simple témoignage qui nous arrive d'un jeune qui depuis deux ans, chemine dans la J.O.C. Nous voulons nous aussi répondre à l'appel que Mgr Guerry adressait aux aumôniers jocistes de France, dernièrement : "Faites connaître l'action magnifique de la J.O.C. autour de vous. Faites la connaître d'abord auprès des prêtres du clergé paroissial. C'est peut-être une des tâches les plus importantes de votre ministère".

Le dur apprentissage de la vie

J'ai quitté l'école à l'âge de dix-sept ans, à ce moment j'avais une dixième année commerciale inachevée.

Au moment où j'ai laissé l'école mon père venait de mourir et il me fallait gagner de l'argent pour pouvoir aider à ma mère.

Mon premier travail fut livreur, en bicycle, dans une épicerie du coin : je passais mon temps à lire des comiques qui ne racontaient que des histoires invraisemblables. Je gagnais quinze dollars par semaine et je travaillais cinquante-deux heures.

Etant donné que j'avais déjà fait parti d'un corps de cadet d'armée et de marine, j'étais attiré vers cette carrière. J'entrai alors dans la marine royale canadienne (CN). Je pensais y découvrir une discipline et une pro-

tection morale mais ce fut le contraire : là j'ai appris à boire, à prendre un coup, à sortir avec les femmes mariées, à ne pas respecter les filles, et c'était vraiment une désorientation complète. Je ne priais plus, j'allais à la messe quand j'avais le temps, enfin j'avais oublié tout principe chrétien. Cela me tracassait beaucoup parce que ma mère est très fervente. Elle me disait toujours : "si tu ne fais plus de religion tu dégraderas toujours". Comme je n'avais pas de grade militaire j'en ai conclu que c'était au moral qu'il s'agissait; heureuse conclusion car après huit mois de marine je revins à la vie civile, toujours avec l'espoir de "regrader" moralement. Il faut dire que j'ai été beaucoup influencé par ma famille qui est très bonne, entre autre par ma soeur qui est infirmière et une autre de mes soeurs qui arrivait très bien en classe.

En sortant je me suis trouvé du travail dans la vente des produits cosmétiques, autrement dit colporteur de porte en porte. Ce travail dura un mois, après quoi, je suis entré dans un magasin comme commis d'épicerie. Ça duré un an et demi et le soir je suivais un cours d'annonceur de radio-télévision. Mon cours terminé, je pensais avoir une place dans ce métier mais j'attends encore l'appel du directeur qui était supposé de me placer. A ce moment je gagnais vingt-cinq dollars par semaine. Je décidai pour cette raison, de changer de travail. Je me suis engagé dans l'armée de réserve comme permanent. Après six semaines d'entraînement, vu mon expérience de la marine, on me choisit instructeur pour les polices régimentaires à Valcartier. Ça allait très bien et j'avais un assez bon salaire, environ cinquante dollars par semaine. Malheureusement, on décida subitement de me nommer instructeur d'un régiment anglais et comme je n'avais pas assez d'anglais je fus congédié. Alors je commençai à travailler dans les meubles comme déménageur, ce travail dura près de deux mois. A ce moment je faisais de la J.O.C. mais sans le savoir. Ensuite je suis devenu vendeur pour la même compagnie. J'ai changé pour retourner dans l'épicerie pour de meilleures conditions de salaire, voyageant, etc... au moment où je vous parle je viens de perdre mon travail parce que j'ai accepté de suivre un stage de formation en J.O.C.

La rencontre de la J.O.C.

D'abord j'ai commencé à faire de la J.O.C. à l'âge de 19 ans. Je fus atteint par le contact d'un de mes amis. Le gars qui m'a accroché m'a donné une responsabilité : il s'agissait de partir le Club Jeune Atomique. Je ne voulais pas alors entendre parler de J.O.C., il m'a beaucoup aidé dans les débuts, mais soudain il est parti pour s'occuper des Lacordaire : alors je suis resté seul avec l'aumônier, que je n'aimais pas beaucoup. Je me disais que c'était une robe noire comme une autre, bourré de principes et

de prières. Mais il m'appelait pour le rencontrer et il était vraiment tenace. Enfin je réussis à partir une équipe pour m'occuper de la patinoire.

Je m'occupais d'activité ni plus ni moins. Je prenais encore un coup et j'étais encore instable. Je faisais des réunions mais j'arrivais à moitié ivre; même il nous est arrivé de sortir l'abbé du local deux ou trois fois. J'étais vraiment désorienté sur tous les points : mariage, famille, travail, religion et surtout sur l'amour. Il m'est même arrivé de sortir avec des homosexuels pour prendre leur argent et me sauver : je les rencontrais dans des tavernes et en gang on leur volait leur argent et même on les battait à coup de poings. J'ai tout fait, rien que je n'ai pas essayé. J'ai même un dossier judiciaire. Je vivais dans la peur et dans le mal. Mais à force de labeur et de vouloir découvrir le beau et le bon, que l'abbé me montrait toujours en me disant qu'il y a du bon monde mais que je les ignorais. Alors tout a changé en me disant : *Essaye le bon chemin*, je m'en souviendrai toujours.

L'heure de l'Esprit-Saint

Alors je me lançai dans la J.O.C. J'ai commencé à me faire une équipe, j'ai aimé mes gars, je les ai défendus, confié des responsabilités et j'ai eu confiance en eux. Je me suis aperçu qu'ils avaient autant de problèmes que je pouvais en avoir. Je me suis donné pour eux, mais il me manquait quelque chose. Ce fut encore l'abbé qui me dit où prendre ce quelque chose. Oui, c'était dans le Seigneur, (Cueillir à la source). Alors je recommençai à prier, à aller à la messe, à communier, aller à la confesse et ensuite, pas longtemps après j'avais une section, je priais pour mes gars et continuais mon travail.

Maintenant j'ai une toute autre façon de concevoir la vie. Je pense tout autre chose de l'amour, je respecte la femme, j'aime ma famille, j'envisage me marier plus tard. Et j'aide des gars à évoluer je les contacte personnellement, je les revise, je les aide, je me fais ami, je leur confie des responsabilités.

Je ne peux pas dire définitivement ce qui s'est passé en moi c'est inexplicable, c'est une force spirituelle.

Tous ceux qui pourront lire ce fait, j'espère qu'ils le comprendront.

J'ai découvert le Christ par la J.O.C. Il est devenu pour moi mon père, mon meilleur ami. Celui à qui je me confie chaque jour et je ne suis maintenant que son instrument de travail pour Lui. Je vis pour Lui, je lui raconte mes peines et mes joies c'est à Lui que je demande conseil : je le remercie souvent de m'avoir pardonné et de ne pas m'avoir aban-

donné. Je n'ai que vingt ans et j'ai l'intention de me donner pour la J.O.C. encore longtemps, jusqu'à mon mariage. Je suis maintenant sur le plan diocésain et j'ai des centaines de travailleurs à aider, qui sont pris comme je l'étais. De plus en plus je les aime, je veux leur rendre service. Ils ont besoin de quelqu'un pour les aider, hélas, très peu veulent s'en occuper, mais ceux qui s'en occupent sont en mesure de les comprendre et de les aimer.

J'ai trouvé dans le prêtre un ami, un confident, un représentant de Dieu sur la terre et en lui un humain comme nous, un homme, c'est ce que plusieurs travailleurs n'ont pas compris. Je termine en disant qu'il faut les comprendre nos frères les travailleurs, les aimer. Tout ce qu'on fait pour eux le faire pour Dieu. Avant je cherchais des jeunes travailleurs à aider mais ils sont nombreux ceux qui vivent autour de nous.

"Il restera toujours quelqu'un à aimer"

Et plus tard j'ai l'intention de continuer à faire de l'Action Catholique. On doit sortir de la J.O.C. une fois marié, mais il reste toujours que nous sommes chrétiens et autour de nous il restera toujours quelqu'un à aider, à aimer. Enfin quand on a compris le vrai sens de la J.O.C. c'est pour la vie qu'on se donne car c'est le bonheur, il ne faut pas le chercher ailleurs.

Je voudrais terminer par une phrase qui, j'espère, vous aidera et qui m'a sauvé : *"DIEU NE NOUS OUBLIE JAMAIS"*.

DOLARD LUSSIER LTÉE

Assurances générales

53, Elisabeth, SOREL

RI. 3-3392

ROLAND LARIVIÈRE LTÉE
MAÇONNERIE - MASONRY

ROLAND LARIVIÈRE
288, RUE ALTHA
OTTAWA 2, ONT.

Résidence : PR. 1-6082
Bureau : SH. 6-4773

SECRÉTARIATS UNIS

8515, BOUL. SAINT-LAURENT

DU 7-2486

Tous travaux de

- Dactylographie
- Rédaction
- Correspondance
- Transcription d'enregistrements
- Polycopie
- Traduction
- Edition

Catholiques américains Mentalité catholique ⁽¹⁾

Les catholiques américains ont construit, depuis longtemps, un réseau d'écoles paroissiales privées dû à leur statut minoritaire au pays. Ces écoles étaient nécessaires pour l'éducation religieuse des étudiants catholiques. Les efforts herculéens requis pour faire face aux besoins de nouvelles classes, de nouvelles écoles, des professeurs indispensables ont enlevé le goût de faire une évaluation objective du succès relatif de cette aventure. Cependant, au cours des dernières années, des éducateurs et des sociologues ont commencé à centrer leur attention sur la question à savoir quel a été le succès de cet effort éducationnel. Deux aspects ont été étudiés :

- 1) L'évaluation des résultats au plan intellectuel
- 2) L'évaluation des résultats dans le domaine de la transmission des attitudes et des valeurs.

Ce second point, qui est traité ici, pourrait se préciser ainsi : "L'étudiant catholique moyen accepte-t-il, comme siennes, les valeurs de l'Eglise Catholique sur les points fondamentaux de la morale ?"

Cette question a déclenché une étude qui a été faite récemment dans la région de Chicago. Nous présentons ici les résultats de cette étude.

De concert avec le département de sociologie de l'Université de Loyola, on prépara un bref questionnaire qui couvrait les points clés de morale tels que les attitudes à l'égard de l'utilisation des moyens anti-conceptionnels, à l'égard du divorce, de la discrimination raciale à l'égard des noirs, de l'antisémitisme, du relativisme moral et de plusieurs autres aspects.

(1) Cet article a paru dans la revue "Apostolate"

900 questionnaires furent adressés à des jeunes fiancés catholiques de Chicago et des environs. 70% des questionnaires furent répondus et retournés et donnèrent les résultats assez surprenants décrits dans cet article.

Au préalable il est nécessaire de donner quelques renseignements biographiques sur les jeunes qui ont répondu pour bien comprendre les données statistiques qui en sont tirées.

L'âge moyen des 300 jeunes gens qui ont répondu était 24 ans. L'âge moyen des jeunes filles était 21 ans.

90% des 600 ont fait leur "high school". Et de ceux-ci 50% ont fait du collège, au moins pour une brève période. 50% de l'ensemble ont reçu toute leur éducation des Ecoles Catholiques. 25% ont reçu leur éducation des écoles publiques. 25% ont reçu leur éducation des écoles publiques et catholiques.

Il serait important de comparer les réponses aux différents sujets selon leur relation à la sorte d'éducation reçue.

Cependant les données présentées ici sont tirées de l'ensemble de l'échantillonnage, en prenant les 600 comme un tout.

9 sur 10 des catholiques consultés assistent à la messe chaque dimanche. Et ceci semble supérieur à la moyenne nationale de l'assistance à la messe qu'on estime à 75%. 65% de ces catholiques vont à la confession et à la communion au moins une fois par mois. Les autres y vont moins souvent.

Avec ces facteurs en tête, nous pouvons maintenant considérer les réponses obtenues aux diverses questions posées :

1. 38% des 600 catholiques croient que les lois de l'Eglise catholique sur le divorce devraient être élargies pour les gens qui sont mal mariés.
2. 33% croient qu'il n'y a rien d'immoral à pratiquer le contrôle des naissances par des moyens anti-conceptionnels.
3. 30% croient que la doctrine morale d'une religion devrait être changée et adaptée quand la majorité des gens y est clairement en désaccord.
4. 40% croient qu'il est moins important pour les jeunes de recevoir une formation religieuse qu'une formation professionnelle en relation avec leur travail.
5. 27% affirment que, la plupart du temps, ce n'est pas la religion qui guide leurs actions.

6. 48% disent que ce qu'une personne mûre fait avec son corps, ne regarde personne autre qu'elle-même.
7. 65% disent que l'éducation devrait montrer comment réussir financièrement plutôt que montrer comment aider son prochain.
8. 20% disent que le docteur doit donner à son patient une dose suffisante de pilules pour le délivrer de sa vie misérable.
9. 52% disent qu'ils n'aimeraient pas tellement d'avoir à travailler sous les ordres d'un noir.
10. 25% disent qu'ils n'ont qu'à surveiller leur propre conduite sans se soucier si leurs amis se conduisent mal.
11. 27% disent qu'ils croient qu'une personne peut parfois être justifiée de tuer quelqu'un.
12. 55% des répondants croient qu'il est plus important en éducation de préparer les personnes aux tâches pratiques et au succès financier plutôt qu'à la participation aux activités communautaires et aux oeuvres de charité.
13. 30% pensent que la science fait plus pour l'humanité que la religion.
14. 17% disent qu'ils n'aiment pas voir des Juifs s'installer dans leur voisinage.
15. 70% disent qu'il serait mieux si les couples mariés de couleur ne se mêlaient pas aux couples mariés blancs dans leurs activités sociales.

Une brève recherche des opinions de laïcs catholiques, de certains membres du clergé et d'éducateurs démontra que les pourcentages indiqués étaient bien supérieurs à ce qu'on aurait pensé. On croyait en particulier qu'un beaucoup plus grand pourcentage accepterait les positions de l'Eglise sur des sujets aussi importants que la contraception, l'euthanasie, le divorce, etc.

On a dit que les pourcentages étaient étonnants parce que toutes les réponses ont été groupées ensemble sans égard au type d'éducation reçue, catholique ou publique. Il y a quelque chose de vrai dans cette assertion. Les jeunes qui ont fréquenté seulement des écoles catholiques donnent des résultats légèrement meilleurs que les autres. Par exemple seulement 23% des catholiques éduqués en écoles catholiques ne trouvent pas immoral de contrôler les naissances par des moyens anti-conceptionnels, tandis que 33% de l'ensemble sont de cette opinion.

En général, les catholiques issus des écoles catholiques donnent des réponses de 5 à 10% meilleures que les autres. Pour la plus grande par-

rie, cependant, cette différence n'est pas aussi grande qu'en celle qu'on attendrait et souhaiterait chez les éducateurs catholiques. Ces derniers pensent qu'une éducation catholique devrait produire une internationalisation complète des valeurs catholiques.

Ces faits ne sont pas une critique négative des efforts de l'éducation catholique américaine.

Ils démontrent seulement que l'éducation catholique produit une différence dans les jugements de valeur de l'étudiant.

Le fait que cette différence n'est pas aussi considérable que celle qu'on souhaiterait ne veut pas dire que c'est une faillite mais que nous ne devrions pas trop considérer comme trop facilement réglé le problème fondamental des orientations morales de nos catholiques.

P. L. TURCOTTE

Marchand de Fourrures
Confection et Réparation

464 De La Chapelle, Québec

Tél. : LA. 4-1030

TERREAU & RACINE LTÉE

Distributeur et grossiste

196, rue St-Paul

Tél. : LA. 4-5181

QUEBEC (2)

**LES PRODUITS ALIMENTAIRES DE LA
MAURICIE INC.**

DISTRIBUTEURS DE VIANDE EN GROS

630, Poisson

Trois-Rivières

Tél. : FR. 5-7739

PRECISION PANELS INC.

Industrie du centre-plaqué — Bois contre-plaqués
Portes Northline

St-Basile, Cté Portneuf, Qué.

Tél. : 46-S-2

Téléphone : RO. 2-1775

C.P. 187

L. D. PILON INC.

Plomberie — Chauffage — Ventilation — Métal en feuille

111, 12e rue

NORANDA, Qué.

VIE DES MOUVEMENTS

J'ai été témoin de son engagement

Carmelle Benoît.

Ça me fait chaud au cœur et c'est vraiment un honneur de vous présenter ma plus grande amie qui a la générosité d'accepter de partir comme missionnaire pour le Congo.

Etant donné que nous nous sommes connues toutes jeunes (à l'âge de 8 ans) à plusieurs reprises j'ai été témoin de son engagement.

Qu'est-ce que Lorraine Gagner ? Pour plusieurs, au premier abord, c'est peut-être la fille imposante, celle à qui on n'ose pas aller parler. Par contre, on m'a dit : "Depuis que je l'ai découverte, j'ai réalisé que c'était une fille formidable".

Il faut que je vous dise que c'est une Coaticookoise qui a une personnalité riche. C'est une jeune travailleuse remplie d'idéal qui a accepté de se faire guider par les événements tout en gardant son calme et sa sérénité. Une jeune travailleuse à l'esprit missionnaire qui a trouvé son BONHEUR à se donner pour les autres.

En donnant différentes étapes de sa vie vous retrouverez les caractéristiques que je viens de signaler.

Elle est entrée sur le marché du travail très jeune (adolescente) en sacrifiant ses études pour aider sa famille qui en avait besoin puisqu'elle vient d'une famille ouvrière de 9 enfants. Elle avait 9 ans lorsque son père est décédé. C'est donc dire qu'elle avait à apporter beaucoup chez elle. En plus de donner son salaire, il lui est arrivé de sacrifier des toilettes, des loisirs pour permettre à ses deux petites soeurs de prendre des leçons de piano, à une autre de prendre quelques leçons de chant . . .

(1) Carmelle Benoît est dirigeante nationale de la J.O.C.F.

Immédiatement la J.O.C. l'a accrochée, depuis 13 ans qu'elle en fait et qu'elle s'y donne pleinement. N'ayant pas de section jociste dans sa paroisse, elle était affiliée à la section de ma paroisse. Pour se rendre, il lui fallait faire presque deux milles à pied. Jamais je l'ai vue refuser une réunion à cause du trajet. Elle était là, trois soirs par semaine s'il le fallait et même quatre soirs quand arrivait la Semaine Nationale des Jeunes Travailleurs (S.N.J.T.).

Après 5 ou 6 ans de travail d'usine, Lorraine a dû faire quelques mois de chômage. Elle ne s'est pas laissée abattre par ce problème, au contraire elle en a profité pour se perfectionner afin de pouvoir faire un travail de bureau, chose qu'elle avait rêvée depuis son entrée à l'usine.

Son premier geste missionnaire

Elle a goûté pendant quelques mois le travail dont elle rêvait puisqu'elle faisait *enfin* un travail de bureau. Mais . . . un jour où elle se trouvait à un Centre d'Entraînement, elle a entendu parler de J.O.C. missionnaire. Ceci l'a vraiment prise, à tel point qu'elle a décidé de laisser ce travail de bureau pour retourner en usine, oui. . . dans l'usine la plus difficile de Coaticook. A ce moment-là, Lorraine était dirigeante locale et chef d'équipe, elle se sentait de plus en plus responsable de ses équipières, des jeunes travailleuses de son coin c'est pourquoi sa générosité l'a amenée à prendre en charge un milieu de travail (celui qui en avait besoin) d'une façon concrète. Elle a vécu cette phrase de Mgr Cardijn : "Vous serez les missionnaires de l'intérieur".

Au printemps 1957, on l'a choisie comme déléguée pour le Grand Rassemblement Mondial qui se tenait à Rome. Quelques semaines après, elle doit faire face à une très grande épreuve, elle doit entrer au Sanatorium. C'est là qu'elle a gardé toute sa sérénité. Elle accepte de ne plus être la déléguée, d'offrir ses souffrances. Elle refuse d'être dans la même chambre qu'une de ses grandes amies pour être en contact avec deux jeunes travailleuses. Mais sa santé se refait assez rapidement et finalement, le 25 août 1957, Lorraine était sur la place St-Pierre pour représenter les jocistes de jeunes travailleuses de sa ville. Sa guérison l'a-t-elle eue à Lourdes ? Probablement.

C'était un voyage d'engagement et non de récompense. A son retour, elle a prouvé son engagement. Elle est devenue présidente locale. Elle a bâti une équipe de Jeune J.O.C. dans sa paroisse. Nicole, sa première conquête est maintenant la responsable des jeunes de Coaticook.

Depuis 3 ans, son expression "chez nous", ça veut dire sur la Côte Nord. A la demande du comité national, elle a accepté de faire cet autre pas missionnaire. Les jeunes de la Côte Nord avaient besoin d'elle, sa générosité lui a fait dire un autre *oui* même si ça lui demandait de se retrouver à 450 milles de chez elle, dans un milieu neuf où elle ne connaissait personne, envisager un genre de travail qu'elle n'avait jamais fait. Elle a été engagée au Service Social. On sait avec quelle jeunesse elle s'est adaptée à tout ça. Ses soirées, elles étaient consacrées à bâtir la J.O.C. à part quelques loisirs où elle acceptait de faire profiter ses talents.

Elle a commencé deux sections en même temps. Au début, elle jouait le rôle d'une double présidente mais son sens des responsabilités l'a amenée à se nommer des responsables de sections et déjà elle jouait le rôle de présidente fédérale, sans compter qu'elle avait une autre fondation de section en marche à 100 milles de Hauterive où elle voyageait à toutes les deux semaines.

Mais . . . elle avait besoin d'échanger avec tout ce boulot, elle avait donc besoin d'une équipe. Une première fille est venue l'aider sur le comité fédéral, c'est Pâquerette, celle qui la remplacera comme présidente, puis à mesure que c'était possible, une 2e et une 3e fille et maintenant 5 filles avec elle sur le comité fédéral pour abattre une besogne de 3 sections et 2 fondations.

Au cours de l'hiver, elle reçoit une lettre d'une autre compatriote de Coaticook. Denyse Gauthier, secrétaire internationale adjointe de la J.O.C. on a grand besoin d'une missionnaire jociste à Luluabourg dans le Congo ex-belge. Lorraine s'exclame : "Enfin, mon plus grand désir va se réaliser. Aller en Afrique comme missionnaire jociste". Lorraine partira donc au cours de l'été. Elle sera notre déléguée en Afrique noire.

Ce n'est que les grandes lignes de sa vie de jociste et de jeune travailleuse. C'est sûr que si on lisait entre les lignes l'on remarquerait des jours plus sombres, des luttes, des petites tempêtes mais BEAUCOUP de JOIE parce qu'elle a beaucoup donné.

1er CONGRÈS NATIONAL DE JEUNE J.O.C.F.

Les 20 et 21 avril, avait lieu à Montréal, le 1er congrès national des responsables fédérales et locales de la Jeune J.O.C.F. La Jeune J.O.C.F. s'occupe des jeunes travailleuses adolescentes de 14-17 ans. Une commission spéciale a préparé attentivement ce congrès qui entend redonner à ce secteur important une orientation plus adaptée et plus dynamique. La responsable nationale est Mlle Monique Bernard. Un nouveau tract sera lancé à cette occasion.

Le rapport de la Commission Tremblay soulignait qu'il existe environ 100,000 jeunes adolescentes ouvrières.

RENCONTRE NATIONALE DU S.O.F.

Le Service d'Orientation des Foyers de la L.O.C. tiendra sa rencontre nationale annuelle les 18 et 19 mai prochain. Environ 125 délégués sont attendus venant de 20 diocèses du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba. Le S.O.F. a atteint environ 3,000 foyers dans 250 groupes au cours de l'année 1962-63.

LA SEMAINE NATIONALE DES FIANÇÉS

La S.N.F. s'est déroulée du 21 au 28 avril dernier sous l'égide du S.P.M. de la J.O.C. en collaboration avec le S.P.M. du diocèse de Montréal. Des manifestations ont eu lieu dans la plupart des 25 diocèses de langue française où le S.P.M. est organisé.

46% DES MARIAGES

A l'occasion de la semaine des fiançés, une étude fut faite des résultats obtenus par les divers organismes qui s'occupent de préparation au mariage. On estime à près de 32,000, le nombre de fiançés inscrits aux cours de préparation au mariage en 1962-63. Comme le nombre des mariages au Canada français était d'environ 34,000 en 1962, le pourcentage des fiançés atteints est d'environ 48%.

Si l'on exclut environ 10% des mariages qui sont plus difficilement des candidats pour le S.P.M. tels que mariages de veufs ou de plus âgés, on peut affirmer que le S.P.M. rejoint presque 60% des fiançés aptes à suivre les cours.

On note une augmentation de 8% au cours de l'année 1962-63.

Voici les détails de l'organisation :

S.P.M. de la J.O.C.	234 groupes	15,000 fiançés
S.P.M. de Montréal	120 groupes	8,000 fiançés
S.P.M. de la J.R.C.	16 groupes	800 fiançés
S.P.M. de la J.I.C.	12 groupes	600 fiançés
S.P.M. par correspondance du Centre Catholique d'Ottawa		3,112 fiançés
S.P.M. du Centre Catholique d'Ottawa, cours oraux	121 groupes	3,810 fiançés
Total	513 groupes	31,322 fiançés

CONGRÈS RÉGIONAUX D'APOSTOLAT DES LAÏCS

Les catholiques de langue anglaise participent, au cours du printemps à 4 congrès régionaux d'apostolat des laïcs. Ces congrès sont organisés par le département d'Action Sociale de la Conférence Catholique Canadienne dont le Père Meering est directeur et M. Roméo Maione, assistant-directeur.

Le congrès du Québec et de l'Ontario a eu lieu les 3, 4 et 5 mai à l'Hôtel Reine Elisabeth. Environ 1,000 laïcs y participèrent représentant les diverses organisations catholiques d'expression anglaise de la région.

RENCONTRE NORD-AMÉRICAINNE DE J.O.C.

La rencontre nord-américaine de J.O.C. pour 1963 a eu lieu à Chicago les 8, 9 et 10 mai, à la Centrale Nationale de la J.O.C. Américaine.

Les délégués de la J.O.C. canadienne française, de la J.O.C. (Y.C.W.) canadienne anglaise se joignirent aux dirigeants nationaux de la J.O.C. des Etats-Unis pour reviser le plan de 4 ans en marche et échanger sur les divers problèmes de la Jeunesse Travailleuse nord-américaine et les solutions qu'on tente d'y apporter. Mlle Denyse Gauthier, secrétaire internationale adjointe de la J.O.C. participait à la rencontre.

La J. O. C. demande deux semaines de congé culturel pour chaque jeune travailleur

Dernièrement, s'amorçait une campagne suscitée par la J.O.C. pour l'obtention de congés culturels pour la jeunesse travailleuse. Les 75 délégués de 25 fédérations françaises du mouvement canadien, réunis en conseil national, votèrent unanimement une motion en ce sens. Ils chargèrent de plus le comité national du mouvement de faire toutes les démarches auprès des gouvernements et des organismes ouvriers pour l'obtention de ce congé culturel.

Cette résolution des représentants des provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick vient à la suite de plusieurs enquêtes faites auprès de la jeunesse travailleuse. Nos enquêtes (61-62) nous disent que les jeunes travailleurs et travailleuses sur le marché du travail depuis 3 ans ont comme scolarité chez les garçons : 8.6 année ; chez les filles : 8.5 année. Chez les adolescents au travail, on relève pour les garçons : 7.6 année ; pour les filles : 7.7 année.

Ces enquêtes révèlent que la majorité des jeunes travailleurs n'ont pas eu la chance de prolonger leurs études et que l'organisation et la législation actuelles du travail ne favorisent pas la participation à des cours ou à des mouvements éducatifs post-scolaires. Considérant que dans la situation présente les jeunes travailleurs doivent prendre un temps réservé au repos pour se perfectionner et que de ce fait la culture se trouve réservée à une classe privilégiée, la J.O.C. n'entrevoit donc qu'une solution : l'adoption d'une loi permettant à chaque jeune travailleur qui le désire de prendre un congé culturel de 2 semaines par année en plus de son congé habituel.

Voici le texte de la motion adoptée par le Conseil

Motion de la J.O.C. sur les congés culturels

Attendu que la J.O.C. est un des seuls sinon le seul mouvement de jeunes consacré à l'éducation humaine et chrétienne de la jeunesse travailleuse,

Attendu que la J.O.C. est responsable de 250,000 jeunes travailleurs et travailleuses du Canada français, du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick,

Attendu que son Conseil National, réunissant 25 fédérations, est chargé de l'orientation du mouvement et de son action.

CONSIDERANT

- que chaque jeune travailleur est une personne humaine jouissant du droit à la culture,
- que la majorité des jeunes travailleurs n'ont pas eu la chance de poursuivre des études très longues,
- que la législation et l'organisation du travail ne favorise pas actuellement la jouissance de ce droit pour le jeune travailleur,
- que l'accès à la culture, soit par cours du soir ou correspondance est souvent irréalisable à cause des heures de travail longues et fatigantes,
- que l'accès à toute forme de culture doit se faire durant les temps qui devraient être consacrés au repos,
- que des travailleurs ont perdu leur emploi parce qu'ils ont dû choisir entre le travail et une session d'étude,
- que notre monde actuel a besoin de chefs et de dirigeants compétents,
- que notre société actuelle semble encore beaucoup trop réserver l'accès à la culture à une classe privilégiée,
- que d'autre part la classe ouvrière renferme des éléments capables d'accéder à une culture et de jouer un rôle de direction à tous les niveaux.

Le Conseil National de la J.O.C. proteste devant cette situation de fait et demande avec insistance :

- aux autorités gouvernementales d'étudier, de formuler, et de présenter une législation ouvrière accordant un congé culturel de 15 jours par an.
- sans préjudice aux congés annuels et de maladie prévus par la loi. Ce congé doit être accordé à chaque jeune travailleur désireux de se perfectionner dans l'un ou l'autre des organismes d'éduca-

tion post-scolaire. Les jeunes travailleurs de certains pays européens jouissent déjà de ce droit,

- aux chefs syndicaux de se préoccuper de la culture des jeunes ouvriers et d'appuyer toute législation favorisant cet accès,
- à tous les adultes et à tous les jeunes d'appuyer cette campagne.

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Les membres du Conseil national de la J.O.C., après avoir pris connaissance du rapport du comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel votèrent une motion de félicitations aux membres de ce comité. De plus une recommandation est faite au Ministre de la jeunesse pour que le Comité Tremblay continue à siéger afin de voir à l'application concrète des lignes d'orientation suggérées dans le rapport. Les membres du Conseil espèrent que le comité d'étude publiera dans un avenir rapproché les conclusions des études faites en ce qui a trait à la formation professionnelle féminine.

APPUI À L'ÉVANGÉLINE

Les membres du Conseil furent unanimes à donner leur appui à la campagne menée actuellement par l'Évangéline le seul quotidien de langue française de l'Acadie.

CONGRÈS NATIONAL DE LA J.O.C.

Le Conseil déterminera aussi que le Congrès National de la J.O.C. se tiendrait cette année les 29-30 juin 1er et 2 juillet prochains au site universitaire de Sherbrooke.

LES ÉDITIONS OUVRIÈRES

Nouvelle adresse : 1617 Maisonneuve, Montréal.

Invitation cordiale à tous les clients des Editions Ouvrières à visiter le nouveau et spacieux local situé deux rues à l'Ouest de la rue Papineau.

Les rencontres des garçons et des filles

par Marie Thérèse Van Eeckhout
Casterman — 144 pages.

Un très bon volume qui aborde l'épineux problème des fréquentations précoces, des rencontres mixtes chez les adolescents.

Amour et fécondité

par Dr J. Ferin et G. Ponteville
Casterman — Feuilles familiales — 160 pages.

Une nouvelle étude du problème de la fécondité des époux et de la régulation des naissances. Présentée très simplement.

Jean-Marie Giacomelli, Jociste

par le chanoine Jacques Leclerc.
Editions Vie Ouvrière — 64 pages.

Une biographie jociste présentée par Mgr Cardijn. Très intéressant pour susciter les générosités chez nos jeunes travailleurs.

Le prêtre et les époux

par le chanoine Jacques Leclerc.
Editions familiales de France — 88 pages.
Petit bouquin pratique de pastorale familiale.

Le mystère du pardon

par Jacques Cartade.
Collection Eglise et monde ouvrier.
Editions Ouvrières — 142 pages.
Le sacrement de pénitence vu dans toute sa richesse spirituelle à la lumière des découvertes de l'Action Catholique.

Les paraboles dans la vie

par Vincent Delage.
Collection "Sacerdoce et laïc".
Editions Ouvrières de Paris.
Un des aspects de la pédagogie du Christ qui, deux mille ans plus tard, convient toujours aux hommes en quête de vérité.

Vie et tensions

Un document d'une grande importance contenant les rapports présentés à la session d'aumôniers d'Action Catholique ouvrière de septembre 1962.

Un volume de 160 pages.
Vient de paraître.

Avec les hommages de la

Charbonnerie St-Laurent Cie Ltée

Charbon — Huile à chauffage

2620 Notre-Dame, Trois-Rivières Tél. : FR. 4-6221

Casavant Frères

LIMITÉE

St-Hyacinthe, Qué.

Facteurs d'orgues et aussi d'ameublements d'églises

Cette maison fondée en 1880 est aujourd'hui l'une des plus importantes au monde, dans ce genre d'industrie.

Toujours à votre service

Maurice, André, Jean-Louis, Pierre, Claude

Courtiers agréés

BERNARDIN FRÈRES INC.

ASSURANCES

Tél. : 845-6257 715 Carré Victoria, Ch. 410, Montréal

Département spécial pour vous servir
Produits garantis — Marchandise expédiée promptement

EASTERN FARM PRODUCTS INC.

Une maison entièrement canadienne-française

M. ED. BEAUCHAMP, Président

Toute commande doit être adressée à : M. Ed. Beauchamp
Gérant du Département des Communautés Religieuses

Tél. : UN. 1-4783 - Local 27 367-75, ST-PAUL EST
Le soir : AV. 8-8084 ou DU. 9-9432 MONTREAL

Faucher Électric Ltée

MONTRÉAL

**251 BEAUBIEN EST,
9055 BOUL. PIE IX,
232 BEAUBIEN EST,
235 BEAUBIEN EST**

ROI DES BAS PRIX

**LE MAGASIN PRÉFÉRÉ
DES
CANADIENS-FRANÇAIS**

**ESCOMPTE SPÉCIAL
POUR LE CLERGÉ**

TOUT POUR LE FOYER